

Université Abderrahmane Mira -Bejaia

Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de gestion

Département des Sciences économiques

**Mémoire de fin de cycle, en vue de l'obtention du diplôme de Master en
Sciences économiques**

Option : économie appliquée et ingénierie financière

Thème

***Essaie d'analyse de la localisation
Des entreprises dans la wilaya de
Bejaia***

Cas des commune :Elkseur et Akbou

Présenté par:
Mr:BARKOU Tifane

Sous la direction de: M^r OUCHICHI Mourad

Mr: ALEM Abedrrahmene

Soutenu devant le jury:

Président:

Examineur :

Rapporteur :

Deuxième semestre
Année universitaire : 2014 /2015

“Remerciements”

*Au terme de ce modeste travail nous tenons à remercier vivement :
Notre encadreur Mr ; OUCHICHI Mourad pour ses précieux conseils et
orientations ;
Enfin nous remercions tous ceux qui ont contribué de près où de loin
À la réalisation de ce mémoire.*

MERCI.

DEDICACES

*Je dédie ce travail à l'ensemble de ma famille et mes amis et tous ceux qui
m'ont toujours
Soutenu.*

BARKOU Tifane

DEDICACES

*Je dédie ce travail à l'ensemble de ma famille et mes amis et tous ceux qui
m'ont toujours
Soutenu.*

ALEM Aberrahmen

Sommaire

Introduction générale	1
CHAPITRE I : l’analyse théorique de la localisation des activités économiques	
Section 1 : Vue sur la théorie de localisation spatiale	3
Section 2 : Le fondement théorique de l’économie spatiale	4
CHAPITRE II : Territoire et localisation des entreprises	
Section 01 : L’attractivité des territoires : facteurs et mesures	16
Section 02 : Relation entre une entreprise et son territoire	26
Section 03 : Les modes de localisation des entreprises	28
CHAPITRE III : Les déterminants de l’implantation des entreprises	
Section 01 : Les facteurs de localisation	31
Section 02 : Autres déterminants des investissements directs étrangers	41
CHAPITRE IV: L’étude des déterminants de l’implantation des entreprises dans la wilaya de Bejaïa	
Section 01 : caractéristiques de l’espace de la wilaya de Bejaia	43
Section 02 : Présentation et analyse des résultats	65
Conclusion générale	77
Bibliographie.....	78
Anexes	
Index	
Table des matières	



INTRODUCTION GENERALE



Introduction Générale

La localisation des entreprises suscitent de plus en plus l'intérêt des chercheurs et des décideurs. Les premiers, préoccupés par répartition des entreprises (concentration/dispersion), notamment chez les tenants de la nouvelle économie géographique (Krugman, Fujita, Venables, Baldwin, Thisse...) et les formes d'organisation qu'elles prennent sur un territoire (district industriel, système productif localisé, cluster,...). Pour les seconds, la localisation des entreprises constitue un outil d'aménagement du territoire.

Cependant l'Algérie a opter pour des réformes économiques entamé dans un cadre de libéralisation et la privatisation depuis 1994 qui a permis une transformation radical de l'environnement économique, transformation due à l'importance de la distribution dans nos économies et de la concurrence accrue entre les firmes, de nombreux entrepreneurs ont découvert l'importance du choix de leur implantation. ainsi que les régions qui gagnent le plus sont celles qui détiennent des territoires dynamiques, compétitifs, et plus attractifs. Recherchant dès lors la ou les localisations optimales, c'est-à-dire la ou les meilleurs emplacements possibles en fonction de critères rationnels tels le profit ou l'efficacité. Ils sont aussi très sensibles à la qualité des futurs sites et à leur image de marque. L'époque du "pifomètre" en matière de localisation semble donc révolue.

L'analyse de la repartitions spatiales des entreprises en Algérie a montré que la moitié de ses derniers se localisent dans les 10 wilaya du nord, Intrigué par ce constat, il nous a paru d'un certain intérêt d'essayer d'identifier la raison en consacrant notre travail à rechercher les facteurs déterminant l'implantations de ses dernières, autrement dit de savoir ce qui pousse un investisseur à privilégier tel ou tel endroit pour localiser son entreprise à l'exclusion de tel ou tel autre ; ces derniers peuvent se situer à plusieurs niveaux se différencient d'une région à une autre, potentialités naturelles, aspect socioculturels, densité du tissu productif, mains d'œuvres etc.

Bejaia étant parmi l'une des wilaya du nord du pays caractérisé par une forte concentration de la populations sur son territoire, et par un nombre très important de zones industriels qui comptent 13433 entreprises en fin de l'année 2011 réparties sur différentes communes de la wilaya ; ainsi le plein opportunités qu'offre la région en matière de d'attractivité économique et de développement rapide des investissements. Face à cette évolution, Le

lieu choisi pour l'implantation de ces nouvelles entreprises nous amène à poser la question suivant :

Quels sont les déterminants stratégiques dans le choix du lieu d'implantation des entreprises dans la wilaya de Bejaia ?

Dans l'optique de cerner le sujet, nous avons jugé opportun de placer deux hypothèses de travail susceptibles de constituer des pistes de recherche et pouvant nous aider à trouver des éléments de réponse à notre questionnement principal. Sur ce, nous avons adopté les hypothèses ci-après :

La première consiste à lier la localisation stratégique des entreprises à la densité démographique. Au fur et à mesure que la concentration de la population en termes de taille est importante, l'implantation d'une entreprise suivra de facto.

La deuxième hypothèse est inhérente à la vocation économique de l'espace concerné, la tendance de l'implantation par les entreprises recommande de rattacher un intérêt particulier aux facteurs traditionnels (appartenance à ce territoire ,proximité des matières premières, proximité du marché,...)

Ce travail est structuré autour de quatre chapitres. Le premier est une revue littérature économique sur la localisation des activités économiques et ses implications sur le territoire, nous rappelons les plus anciennes des théories (Von Thünen, Alfred Weber,...) aux la plus récentes la nouvelles économie géographique). Le deuxième chapitre sera consacré à la relation entre l'entreprise et son territoire en mettant en évidence l'attractivité du territoire, le troisième es consacrer aux politiques mises en œuvre , et quelques formes d'organisation des entreprises sur un territoire .et enfin sur quatrième sommaire de la monographie de la wilaya de Bejaia est une tentative d'étude des déterminants de la l'implantation des entreprises dans la wilaya de Bejaia cas des deux communes AKBOU, ZAC TAHARACHT, et EL KSEUR. Cette dernière se fera en deux étapes. Premièrement, une observation cartographique de la localisation des entreprises par commune et La seconde est une enquête par guide d'entretien auprès des entreprise dans les deux commune.

CHAPITRE I

**L'ANALYSE THEORIQUE DE LA
LOCALISATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES**

I.1 Introduction

De nombreux auteurs économiques ont fait allusion à la notion de l'espace dans l'analyse économique quoique sa prise en compte reste d'une manière secondaire dans l'histoire de la science économique ; cependant depuis la révolution industrielle les contributions des entreprises ne cessent de créer des territoires au même temps que la production des biens et services. Grâce à l'analyse spatiale, le rapport entre l'entreprise et l'espace s'effectue par une étude de recherche optimale d'une localisation ainsi répondant aux attentes des entrepreneurs.¹

La localisation d'une entreprise veut dire sa position sur un territoire relié à plusieurs éléments de son environnement, ayant une influence sur les choix des sites d'implantation.²

Ce chapitre est consacré aux aspects théoriques des théories de localisation ce qui nous facilitera la compréhension des principes de l'économie spatiale.

Section 01 : Vue sur la théorie de localisation spatiale

I.1.1 Notion de localisation

La localisation étudie la distribution des activités économiques dans l'espace géographique.³ La naissance de la théorie de la localisation se situe à partir de l'apparition du premier livre *Der Isolierte Staat* de Johann Heinrich Von en 1826, c'est une partie intégrante de la géographie économique, des sciences régionales et spatiales, elle s'intéresse à la localisation géographique des activités économiques, elle signifie l'emplacement ou l'implantation d'un investissement dédiés dans un espace géographique donné, comprenant également des éléments de décisions, autrement dit le choix déterminant le lieu.

I.1.2 L'analyse spatiale

L'analyse spatiale met en évidence des structures et des formes d'organisation spatiale récurrentes, elle part du postulat selon lequel l'espace est acteur organisé. Elle analyse des processus qui sont à l'origine de ces structures, à travers des concepts comme ceux de distance, d'interaction, de portée spatiale, de polarisation, de centralité, de stratégie ou choix spatial, de territorialité... De même, on pourrait distinguer une modélisation « dans l'espace », employée pour simuler les effets d'interactions spatiales sur l'évolution d'entités géographiques définies a priori, et une modélisation « de l'espace » qui en identifie les

¹ HENRI, M de Boislandelle ; « Dictionnaire de gestion. Vocabulaire, concepts et outils » collection technique de gestion Edi.Economica 1998.

² MEHDIF ; « Aménagement du territoire et localisation industrielle » Mémoire de fin de cycle 2013/2014.

³ BAVOUX (J.J) « Introduction a l'analyse spatiale », Ed EUROPE MEDIA DUPLICATION, Paris, 2005

propriétés et les structures à partir de l'information contenue dans des matrices d'interaction. Les cartes cognitives sont un exemple des produits de ce type de recherche. L'espace n'est donc pas juste un support ordinaire mais il est considéré comme étant un élément exécutif d'une organisation sociale.

Les raisonnements d'analyse spatiale s'appuient beaucoup sur les données statistiques et sur des espaces isotropes (cela permet d'élaborer des théories qui sont ensuite appliquées à l'espace réel, par essence anisotrope, en tenant compte des particularités).⁴

Il s'agit de prendre en considération un ensemble complexe de données physiques et humaines à fin de procéder à une étude distributive spatiale de divers phénomènes, tout en évitant de ne pas tomber dans le déterminisme strict.

Bien que l'histoire des préoccupations qu'elle exprime puisse être jalonnée des noms d'illustres précurseurs, l'analyse spatiale est une branche de la recherche dont le développement est relativement récent. S'appuyant sur des méthodes statistiques et des modèles mathématiques, utilisant les cartes, les systèmes d'information géographique et divers outils de simulation, tout en intégrant les résultats d'enquêtes sur les comportements dans l'espace et ses représentations, l'analyse spatiale est employée par bien d'autres disciplines que la géographie, en économie spatiale (ou science régionale), histoire, agronomie, archéologie, sciences de l'environnement, etc.

Depuis la généralisation des Systèmes d'information géographiques, l'analyse spatiale dispose de nombreux outils pour interroger les configurations spatiales observées ou proposer des simulations d'organisation spatiale.⁵

Section 02 : Les fondements de l'économie spatiale

Deux théories portes l'intégration de l'espace dans l'analyse économique, nous les reprenons en tenant compte de leurs intégrations dans le fondement de la base de l'économie spatiale.

I.2.1 La théorie de la localisation agricole de Von Thünen

Von Thünen est appelé « le père des théories de la localisation ». Il se donne comme objectif d'expliquer les localisations optimales des activités agricoles. La localisation optimale est telle qu'en tout point de l'espace la rente foncière est maximisée.⁶

⁴ LASSOUANE, Y., YAZID, S. « *Les déterminants stratégiques de la localisation des banques dans la wilaya de Bejaia* » Mémoire de fin de cycle 2012 / 2013.

⁵ VOLPOËT (P) « Introduction à l'analyse spatiale », Ed EUROPE MEDIA DUPLICATION, Paris, 2005

Agronome et exploitant à Rostock au Nord de l'Allemagne pendant près de 40 ans, Von Thünen (1783-1850) a tiré les conclusions de son expérience pour en faire une véritable théorie relative à l'affectation agricole du sol à partir d'un marché.⁷

Von Thünen a simplifié un certain nombre d'hypothèses ainsi pour mettre en évidence la répartition des activités agricole dans une ville, énumérer come suite :

- L'isotropie spatiale : L'espace agricole considéré est homogène, et le facteur sol n'intervient pas vu qu'on a affaire au même sol qui a le même rendement, et le coût de production est supposé constant pour les producteurs qui ont les mêmes techniques culturales.
- La liberté de circulation : et cela par un seul moyen de transport, le coût de ce dernier est fonction directe et linéaire de la distance.
- La présence d'un centre unique qui représente le marché agricole : où se limitent les zones rurales et les villes, l'emplacement des produits agricoles, il facilite le transport et le coût de déplacement est minimisé.
- Une économie d'autosuffisance : La zone se suffit à elle-même sans importation ni exportation ; forant une zone isolé.

Dans son modèle Von Thünen se focalise sur le principe de concurrence des activités pour l'accessibilité au centre. Il introduit la rente différentielle qui est fonction de la distance au centre, ainsi elle est évaluée en fonction de la distance au centre ville, refléter par les coûts de transport contrairement à l'approche classique dont la rente est expliquer par le principe de fertilité, sans aucune implication de l'espace à la détermination de cette dernière, Von Thünen considère une ville isolée et approvisionnée par des fermiers des campagnes environnantes et pose deux question :

- comment la terre entourant la ville devrait-elle être alloué pour minimiser les couts combines de la production et du transport d'une offre donnée et de nourriture pour la ville. ?
- comment sera en fait allouée la terre s'il ya une concurrence, entre les fermiers et propriétaires terriens, chacun agissant dans son propre intérêt. ?

Von Thünen réussissant à émettre des réponses à ses questions données comme suites :

- Concernant la premier ; La répartition des cultures sur un vaste territoire agricole organisé autour d'une ville centrale, en faisant l'hypothèse de fertilité constante des terres

⁶ BOUVARD.A, MILLION.F, HOMOCIANU.M, TOILIER.F, ZUCARELL.P « La localisation des activités économiques au sein de l'Aire Urbaine de Lyon » *Rapport intermédiaire n°6 du projet Simbad Simuler les Mobilités pour une Agglomération Durable Décembre 2008*

⁷ BELHEDI, A : « Les modèles de localisation des activités économiques », 2010.p.19.

agricoles du territoire, il va conduire au résultat que le facteur structurant de l'espace est la distance au centre.

- Pour la deuxième question ; La concurrence entre les fermiers va mener à un gradient de rente foncière qui va diminuer d'un maximum en ville à un zéro à la limite extérieure extrême de la ville.

I.2.1.1 Distances, coûts de transports et constitution de la rente

Le déplacement d'un point à un autre engendre des coûts qui sont d'autant plus élevés que la distance à franchir est grande : ainsi les coûts de production sont une fonction de la distance. Dans l'approche de Von Thünen, en faisant l'hypothèse de fertilité constante du sol, l'élément structurant de l'espace devient la distance au marché, qui déterminera la rente liée à l'utilisation du sol. Le coût de transport est proportionnel à la distance parcourue et à la quantité de produit transportée.

Soit la fonction du prix du bien se situant à une distance δs au marché central:

$$R = px - c - tx (\delta s)$$

Dont :

R : rente foncière

P : prix du produit,

x: production par unité de surface,

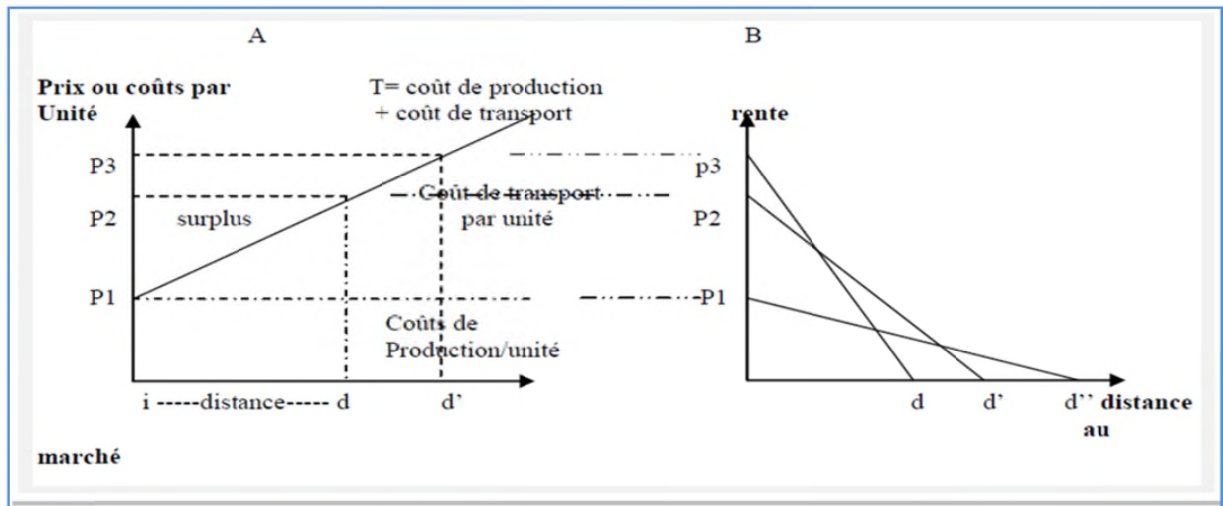
C: coûts local de production par unité de surface,

T: taux de transports par unité de distance et unité de produit,

δs : distance du lieu au centre du marché.

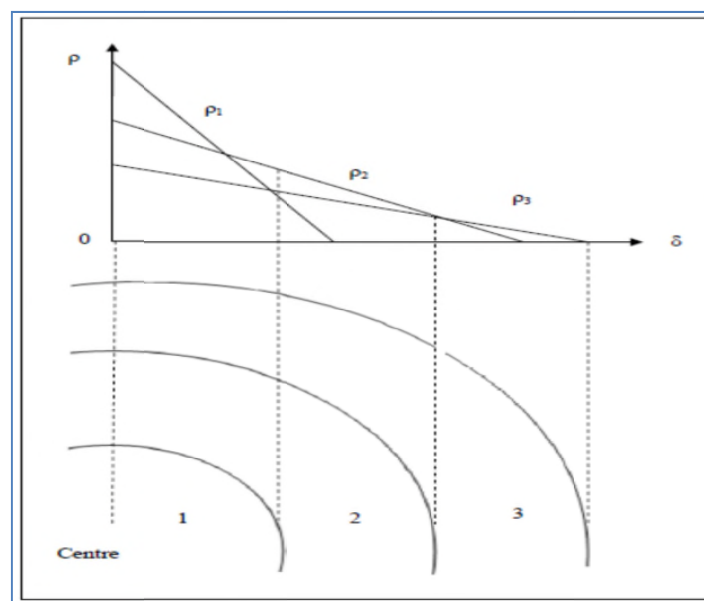
Pour un produit la rente apparaît ainsi comme une fonction linéaire décroissante de la distance au marché graphique **B** qu'on peut formuler comme suit :

$$R(\delta) = px - c - tx\delta$$

Graphique I.1: Coûts de transports et construction de la rente foncière de localisation

Source : P.AYDALOT : « Economie régionale et urbaine ».Edition Economica, Paris, 1985.P32

Le graphique 01, résume la constitution de la rente foncière en rapport avec la distance au centre-ville. Si l'on suppose que la totalité de la production se vend sur l'unique marché au centre-ville, alors que l'hypothèse de fertilité équivalente fait que seul le coût de transports t varie, t est fonction de la distance δ séparant la ville des lieux de production. Supposant que t , varie d'une manière linéaire avec la distance, alors : $t = a(\delta)$ Avec ($a = tx$). La rente foncière représente la différence entre le prix de vente supposé constant et un coût de production supposé fixe et le coût de transports qui s'élève avec la distance.

Graphe I.2 : Localisation de trois produits dans le cadre de la rente de Von Thünen

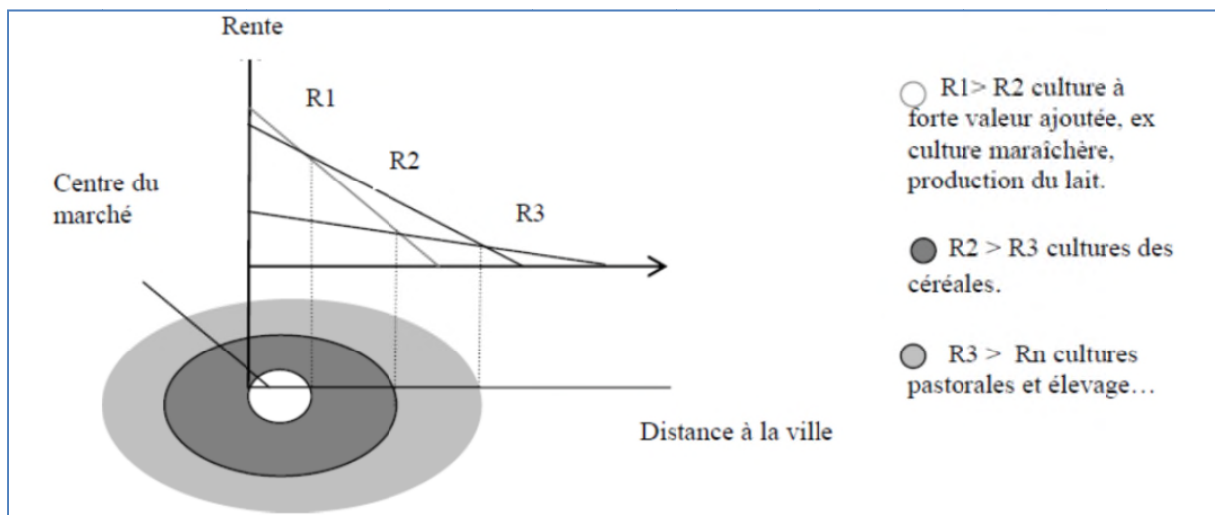
Source : PONSARD, Analyse économique spatiale, 1988

Prolongement : le modèle de Von Thünen est très utilisé, non seulement par les économistes agronomes, mais aussi par les spécialistes de l'économie urbaine. Le modèle de Von Thünen sera utilisé pour expliquer les localisations intra-urbaines et analyser les zones suburbaines de transition de l'usage urbain du sol vers son exploitation agricole.⁸

I.2.1.2 Equilibre de l'utilisation du sol sur un espace concentrique.

La solution à la localisation agricole est celle des *iso-lignes* qui dessinent des cercles concentriques autour de la ville en fonction du coût décroissant du transport. A l'équilibre, le gradient de la rente doit être tel qu'il amène les fermiers à cultiver juste assez de chaque culture pour satisfaire la demande en tenant compte de la productivité des cultures et de la rente foncière. Cela donne à voir un ordonnancement des activités à partir du centre, de telle sorte que les plus productives par unité de surface se localisent au centre tandis que la succession des autres cultures à partir de ce lieu central se fait à mesure que la productivité de chacune par unité de sol se réduit. Le graphique 3 montre l'ordonnancement de trois cultures à partir d'un lieu central: cultures maraîchères, céréales et élevage.

Graphique I.3: Répartition des cultures en fonction de la rente et de la distance au centre



Source : VICENTE (J) : « économie régionale et urbaine ». cours de l'Institut d'études politiques de Toulouse.

⁸ BOUVARD.A, MILLION.F, HOMOCIANU.M, TOILIER.F, ZUCARELL.P « La localisation des activités économiques au sein de l'Aire Urbaine de Lyon » *Rapport intermédiaire n°6 du projet Simbad Simuler les Mobilités pour une Agglomération Durable Décembre 2008.*

La forme conceptuelle de l'organisation de l'utilisation du sol est donnée par la combinaison de courbes d'offre de rente et des cercles concentriques: en haut : les courbe d'offre de rente : le prix que les fermiers seraient prêts à payer à une distance de la ville pour trois cultures ; en bas : les cercles concentriques de cultures qui représente la surface allouée à chaque culture. Dans le cas de possibilité de varier l'intensité en terre des cultures en allouant par exemple un hectare de terrain à une culture près de la ville-marché on affecte indirectement les coûts de livraison des autres cultures qui seront cultivées à distance.

Ce modèle inspirera plus tard l'économie urbaine, pour expliquer le comportement de la localisation des ménages et des activités dans les villes. William Alonso (1964) reprend le modèle de Von Thünen, mais interprète la ville comme étant le centre d'emploi (Central Business District) autour duquel se répartissent les travailleurs. Les modèles de l'organisation de l'espace urbain font le prolongement du modèle de Von Thünen généralisé dans le cadre de la nouvelle économie urbaine.

I.2.2 Alfred Weber et la localisation de la firme

Alfred Weber (1909) est considéré parmi les fondateurs de la théorie classique de localisation. Ses travaux constituent les fondements de base de la dite théorie. Le choix de localisation d'une firme est guidé par la recherche des rendements croissants et la minimisation des coûts de production. La réduction des coûts de transports entraîne des rendements croissants pour une firme.⁹

En se basant sur ces hypothèses, Weber définit la localisation optimale comme étant celle qui permet de minimiser les coûts de transport à la fois des inputs (acheminement des matières premières) et des outputs (transport des produits finis jusqu'aux marchés).

Ce modèle de base de Weber a influencé les auteurs postérieurs dans la mesure où ce modèle réduit la localisation à un problème d'optimisation logistique. En effet, les coûts de transport ont permis la prise en compte de la distance géographique, ceci a facilité la modélisation du choix de localisation en convertissant une variable physique (la distance) en une variable monétaire (coût de transport).¹⁰

⁹ NOUREDDINE.A ; Thèse de doctorat :« La localisation et l'attractivité territoriale des investissements directs étrangers : essai de modélisation économétrique » 26 Mars 2010.

¹⁰ PERREUR J. (2003).

Face au constat simplificateur de son approche, Weber a introduit une deuxième variable : le coût de la main d'œuvre. La prise en compte de cette variable conduit l'entreprise à choisir une localisation différente de celle qui minimise les coûts de transport.

Simplifié à trois grandes catégories d'intrants, le modèle de Weber permet de comprendre rapidement la logique du lieu d'établissement des unités de production. La figure suivante illustre le modèle triangulaire de Weber.

Figure I.1 : le modèle triangulaire de Weber.

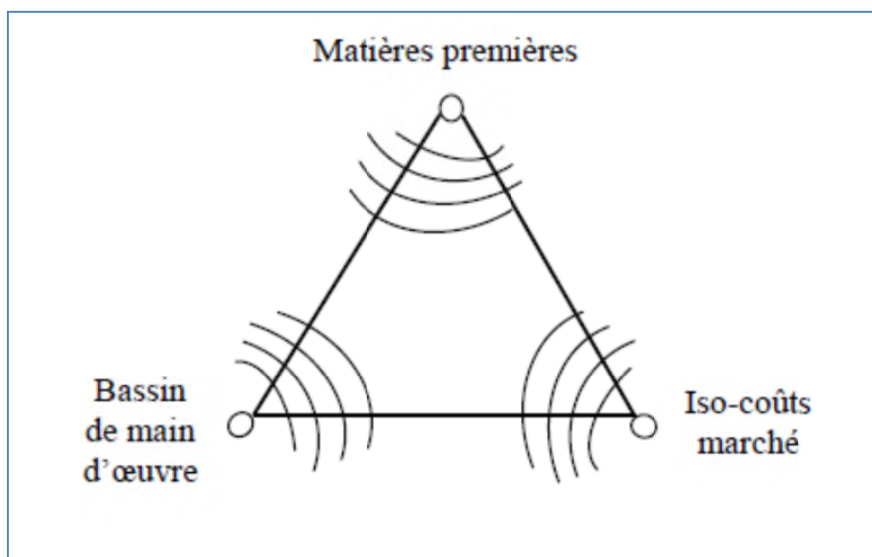


Figure I.1 : le modèle triangulaire de Weber.

Le point d'équilibre qui lie les matières premières et les produits finis, détermine le lieu qui minimise les coûts de transport. Weber, a matérialisé ce dernier par un indice qui met en rapport le poids des matières premières et celui du produit fini. Noter comme suite :

$$\frac{\text{Nombre d'unité de distance des matières premières}}{\text{Nombre d'unité de distance du produit fini}}$$

NB : ce rapport en termes de distance peut être exprimé en poids ⁱ

- Si le rapport est supérieur à 1 : les matières premières sont déterminantes et l'entreprise se localisera à proximité des lieux d'extraction.
- Si le rapport est inférieur à 1 : les produits finis sont déterminants et l'entreprise se localisera à proximité du lieu de consommation.

I.3. L'approche de la nouvelle économie géographique :

Depuis très longtemps, les activités économiques sont inégalement réparties entre les pays et leurs territoires. Ainsi certaines zones géographiques parviennent à concentrer l'essentiel de l'activité, de façon à former un vaste tissu industriel, au détriment d'autres.

C'est le cas, notamment en Europe, de la « banane bleu » qui s'étend du sud de l'Angleterre au nord d'Italie. Ce constat a, longtemps, été négligé dans la théorie traditionnelle du commerce international.

C'était vers la fin des années 70, que ce phénomène suscite l'intérêt des économistes, sous l'appellation d'« économie géographique », dont le fondateur est PAUL KRUGMAN. A partir des années 90, on a assisté au développement de cette discipline, sous l'appellation d'« nouvelle économie géographique », mettant en exergue le concept « centre- périphérie », initié par Krugman et relayé par les développements d'autres auteurs tels que, Antony Venables et Jacques François Thisse.

La nouvelle économie géographique se distingue de la théorie traditionnelle de commerce international sur 3 points :

- Ce sont les rendements d'échelles croissants, plutôt que les différences dans les dotations des facteurs, qui expliquent la spécialisation donc le commerce interbranche de biens différenciés entre pays similaires
- Dans ce contexte (de la nouvelle économie géographique), la spécialisation peut être due à un accident historique. Ce qui revient à dire que la localisation d'une industrie particulière est a priori indéterminée et dépend de l'histoire¹¹.
- L'existence d'un environnement de concurrence imparfaite des rendements croissant offre la possibilité d'utiliser les politiques commerciales de manière stratégiques afin de créer des avantages comparatifs et développent les secteurs exportateurs d'ont les rendements d'échelle sont considérables.

Pourquoi les établissements industriels ont-ils tendance à s'agglomérer ou au contraire à se disperser géographiquement. D'un point de vue théorique, la localisation des activités est le résultat d'un jeu de forces, ce que Weber,¹² appelait les « *facteurs agglomérants et désagglomérants* ». Ainsi, les forces centripètes poussent à la concentration spatiale des

¹¹ Tel que l'illustre clairement Krugman par l'exemple éloquent de l'industrie de tapis dans la ville de Dalton en Géorgie (Etats-Unis). A partir de là, lorsqu'un processus de spécialisation s'installe dans une région, il peut être bloqué pour une période considérable par les gains cumulatifs à l'échange.

¹² WEBER, (1909, p.121)

activités alors que les forces centrifuges tendent elles, au contraire, à disperser les activités sur le territoire. Les trois sources de la concentration spatiale industrielle énoncées par Marshall (1890)¹³ sont : l'existence d'un bassin d'emploi spécialisé, une plus grande disponibilité de biens intermédiaires et la possibilité de bénéficier d'externalités de connaissance.

D'après la première cause, les firmes ont un avantage à se localiser dans un lieu où d'autres entreprises sont déjà établies car les firmes ont plus de chance de trouver des travailleurs spécialisés dans leur production. La deuxième source soulignée par Marshall est que les firmes ont intérêt à se localiser près de leurs marchés d'inputs-outputs. Les firmes sont ainsi attirées dans des zones où abondent les producteurs/acheteurs de leurs inputs/outputs ou des consommateurs de leurs biens finals. Un meilleur accès aux marchés des entrants encourage les firmes à se localiser pour diminuer les risques.

La nouvelle économie géographique s'intéresse donc à la répartition spatiale des activités économiques, et particulièrement à leur agglomération/ dispersion. Celle-ci est le résultat de deux forces antagonistes : les forces centripètes qui conduisent les industries à se regrouper en un lieu, et les forces centrifuges qui les conduisent les à se disperser,

De ce fait, la recherche d'une localisation optimale s'opère en faisant compromis entre la minimisation des coûts de transport et celle des coûts de la main d'œuvre¹⁴. Weber a tenté, par la suite, d'introduire un autre facteur explicatif: les économie/déséconomie d'agglomérations.

Tableau I.1 : Les économie/déséconomie d'agglomérations.

Inclus dans l'analyse	Non inclus dans l'analyse mais considérés comme important par Weber
Coût de transport : -Des intrants depuis les sources d'approvisionnement -Des produits finis jusqu'aux marchés	Facteurs généraux : -Climat -Topographie
Différentiels de coûts de main d'œuvre entre licalisation alternatives	Facteur institutionnels (taux d'interet, niveau des impots, qualité du management...)
Economie et déséconomie d'agglomeration	

Sources: krugman (paul): the role of geography in development. Annual world bank conférence on développent economics, Washington, 20-21 april 1998

¹³ « Diagnostic et analyses de la localisation des activités et de ses déterminants » Troisième partie.

¹⁴ Merenne-Schoumaker, 1991

Selon ce modèle, l'entreprise calcule ses divers coûts de transport et se localise d'une manière rationnelle quelque part entre ses différentes sources d'intrants, afin de maximiser sa rentabilité. Il arrive qu'elle choisisse la proximité immédiate du marché, d'une matière première ou d'un bassin de main d'œuvre.

Les forces centripètes regroupent les sources marshalliennes d'agglomération, qui sont connues sous les nom « d'économie externes ou d'externalités », a savoir qu'un grand marché local favorise l'agglomération des industries dans la mesure où elles bénéficient, en aval, d'une importante demande et, en amont, d'un important marché de biens intermédiaires et, bien entendu, d'un important bassin d'emplois.

Du côté des forces centrifuges, les facteurs immobiles tels que les ressources naturelles, poussent les industries à se localiser là où elles se trouvent, donc à se disperser. La concentration d'activités économiques provoque une augmentation de la demande de terrain par conséquent une hausse des tarifs de location (prix) du foncier, se qui constitue un deuxième élément de dissuasion à la concentration. Et enfin, une forte concentration d'activités peut produire des économies externes telles que la congestion et la pollution.

Par ailleurs, comme on l'a précédemment souligné, la nouvelle économie géographique est fondée sur le modèle centre-périphérie initié par Krugman, qui est la diminution des coûts de transport renforce le jeu des rendements externes croissants associés aux effets d'agglomération.¹⁵

La proximité géographique est considérée comme l'élément déclencheur des interactions sociales qui font autant profiter les acteurs économique à se localiser en tel espace. Elle propose des modèles d'équilibre généraux en sein desquels la distribution spatiale des activités économiques, de même elle apporte une nouvelle vision sur les facteurs de localisations et repose sur une géographie des activités relativement dispersées à une répartition de plus en plus concentrée qui réalise une croissance de leurs rendements. Elle à la croisé de deux disciplines :¹⁶

Economie : étude de la production, échange et consommation de bien rares.

Géographie : description et interprétation de l'organisation de la surface terre.

¹⁵ MOATI.P PERRAUD.A, POUQUET.L « Les déterminants territoriaux de la création d'entreprises et autres articles d'étude et de recherche », Centre de recherche CRéDOC, CAHIER DE RECHERCHE N° 146 OCTOBRE 2000.

¹⁶ MEHDI.F ; « Aménagement du territoire et localisation industrielle » Mémoire de fin de cycle 2013/2014.

Krugman écrit « la production industrielle aura tendance à se concentrer aux endroits où existent des marchés de taille importante, mais le marché sera de taille importante aux endroits où la production est concentrée ». C'est ce qui engendre la « causalité circulaire » dans le cas d'une main d'œuvre géographiquement mobile.¹⁷

Toutes l'agglomération d'entreprises entraîne une baisse du prix des biens industriels tandis que le nombre de variétés disponibles s'accroît dans la région. Ce qui entraînent la migration des travailleurs qui auront à supporter le surcoût des fais de transport des produits industriels s'ils restaient dans la région défavorisée. En migrant, ils maximisent de fait leur utilité. Leur départ est positivement perçu par les entreprises qui sont plus encore attirées par cette concentration de demande. L'agglomération prend encore davantage d'ampleur jusqu'à l'apparition d'un schéma centre-périphérie.

L'accroissement de la taille de marché permet une hausse du salaire nominal qui vient amplifier la dynamique d'attraction initiale. Au fur à mesure que les travailleurs se déplacent d'une région à l'autre, cette dernière devient de plus en plus attrayante, bénéficiant de cette causalité cumulative.

Le processus est permis grâce au double effet de taille du marché. Du côté amont, l'industrie se concentre là où la demande est vaste, et du côté aval les consommateurs se regroupent là où les biens sont les plus variés, les moins coûteux, et les salaires offerts sont les plus attractifs. Ces deux effets s'auto-entretiennent et représentent les deux forces centripètes des modèles centre-périphérie. Parallèlement à ces effets centripètes, deux forces centrifuges interviennent. En premier lieu, l'effet compétitif tend, par une plus forte concurrence dans une localité, à abaisser les prix offerts, les profits et l'attractivité de la région. En second lieu, la présence des travailleurs agricoles immobiles dans la région périphérique constitue une force de dispersion car ils représentent une source de débouchés, et donc une demande localisée.

Dans ce modèle, les coûts de transport apparaissent comme la variable stratégique de l'analyse. En effet, des coûts de transport très élevés affectent les échanges et les entreprises produisent pour marché local. Lorsque ces coûts diminuent, l'échange de marchandises devient possible et les firmes se dispersent entre les deux régions. Les forces centrifuges, provenant ici de la présence d'un facteur immobile (les travailleurs agricoles) sont dominantes. Lorsque les coûts continuent à baisser cet équilibre de dispersion est rompu et les firmes vont s'agglomérer dans l'une des régions.

¹⁷ KRUGMAN.P: « Geography and Trad », MIT Press, Cambridge, 1992, p1.

I.4 Conclusion

Nous nous sommes intéressées à la théorie de localisation spatiale et nous avons retenu les travaux de deux économistes qui sont J.H. Von Thünen et d'A Weber.

Les travaux de J.H. Von Thünen 1826 donnent naissance à l'analyse économique spatiale. Von Thünen formule la première théorie de l'utilisation de l'espace par l'activité économique et met en avant le rôle structurant de la ville. Il montre comment les liens entre rente foncière, coûts de transport et prix agricoles, tendent à former des usages différenciés du sol autour du centre-ville.

A Weber (1909)¹⁸, avait formalisé une théorie de la localisation industrielle dont le point de départ est le triangle de localisation. Le problème consiste à trouver la localisation optimale. Weber avance que le comportement de localisation d'une entreprise isolé dépend d'un calcul économique minimisant les coûts de production à partir de la minimisation des coûts de transports.

¹⁸ NOUREDDINE.A ; Thèse de doctorat : « La localisation et l'attractivité territoriale des investissements directs étrangers : essai de modélisation économétrique » 26 Mars 2010.

CHAPITRE II

**LES DETERMINANTS DE LOCALISATION DES
ENTREPRISES**

II.1 Introduction

Au début des années 1980, on a assisté à l'apparition de la notion de « territoire » en sciences régionales, une notion qui renvoie plus souvent à un cadre local, on l'emploie parfois, pour désigner le territoire d'un pays ou d'une région. La concurrence ne cesse de croître entre les territoires pour attirer les investissements de toutes sortes. Pour William PETTY, le territoire se trouve au cœur de la complexité, c'est le lieu ou la scène, où les travaux sont mis en œuvre.¹

Si l'existence d'interactions locales entre entreprises est une explication possible de l'évolution spécifique d'une zone géographique, elle n'est pas la seule. En effet, ces interactions ne sont pas nécessaires pour qu'on observe des évolutions locales généralement plus favorables ou plus défavorables que la moyenne, et donc un effet géographique significatif. Il suffit pour cela que de larges ensembles de secteurs soient sensibles aux mêmes facteurs de localisation. Leur coprésence dans une zone géographique donnée et la corrélation entre leurs évolutions locales sont alors la conséquence de cette sensibilité commune, même en l'absence de toute interaction.²

Ce chapitre aborde la question du territoire et la localisation des entreprises. Il sera structuré en trois sections. La première, retrace un aperçu théorique de la notion d'attractivité territoriale, ses facteurs et ses indicateurs de mesures. La deuxième section, mettra le point sur la relation entre l'entreprise et son territoire. La troisième, quant à elle, est consacrée pour les modes de localisation.

Section 01 : L'attractivité du territoire : facteurs et mesures

L'attractivité est un concept que l'on peut aborder sous plusieurs aspects : étude des déterminants; mesure de la capacité d'attraction potentielle de différentes économies. Il est également possible de comparer les résultats effectivement obtenus par certains pays en matière d'attraction des investissements.

¹ Cité par DOCKES. P : « l'espace dans la pensée économique : XVI au XVIII^{ème} siècle ». Edition Flammarion, Paris, 1996. p.132.

² Troisième partie : Diagnostic et analyses de la localisation des activités et de ses déterminants

Le concept de territoire a été le principal apport des sciences régionales au Debut des années 80. Il a fait l'objet de nombreuses définitions, chacune mettant l'accent sur un aspect particulier.

Dans le contexte d'attractivité des territoires, la décision d'implantation des entreprises, au niveau local ou international, répond à une logique microéconomique propre à chaque entreprise. De ce point de vue, un territoire peut se montrer attractif pour certaines et pas pour d'autres, au sein d'une même activité ou selon les types d'activités.

II.1.1 Définition de l'attractivité

L'attractivité peut être définie comme : « la capacité d'attirer de la main d'œuvre qualifiée et des compétences comme des moyens pour favoriser le développement économique et la régénération urbaine » ou encore selon HATEM.F (2004) comme « la capacité pour un territoire d'offrir aux acteurs des conditions qui les convainquent de localiser leur projets sur leur territoire plutôt que sur un autre ».³

Par ailleurs VELTZ.P décrit l'attractivité comme une notion complexe qui, appliquée aux territoires doit tenir compte des interactions entre trois facteurs :⁴

- La mondialisation industrielle en parallèle de la globalisation financière, dans un univers d'échange et de production de plus en plus transnationaux.
- La métropolisation (polarisation de l'économie).
- Le mode d'organisation des firmes (et pas seulement des grandes firmes).

DAMBROM.P pour sa part, l'attractivité d'un territoire est appréhendée comme « sa capacité à attirer et retenir les activités, les entreprises et les populations, dans un contexte de mobilité croissante au plan international et national. » de cette définition, on retient que les territoires les plus attractifs sont souvent ceux qui concentrent les hommes, les activités et les richesses.⁵

³ Ingallina Patrizia Université des sciences et technologies de Lille 1 Laboratoire : CRETEIL, Paris 12 et TVES, Lille 1 in PDF «L'attractivité des territoires : regards croisés », 2007, P.10.

⁴ MEHDI.F

⁵ DAMBROM.P, 2004, Patrimoine industriel et développement local, Edition, Jean Delaville.

II.1.2 Le territoire

Notre point de départ est la définition donnée par le dictionnaire de géographie.⁶ Ce dernier identifie trois définitions du mot territoire qui ne s'excluent pas mutuellement :

- Le territoire peut désigner un territoire administratif ;
- Le territoire peut être limité par des frontières et abriter une population particulière voire une nation ;
- Le territoire peut désigner tout espace socialisé, approprié par ses habitants, qu'elle que soit sa taille.

Di Méo,⁷ qualifie le territoire de construit social, c'est-à-dire « une appropriation à la fois économique, idéologique et politique de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux mêmes, de leur histoire ».

Le territoire peut être vu comme étant un système dans lequel interagissent plusieurs sous systèmes. Ce système territoire est caractérisé par des processus institutionnels qui participent à sa régulation. Pour cette raison, «un territoire est caractérisé par sa gouvernance».⁸

II.1.3 La compétitivité

La compétitivité est l'aptitude pour une entreprise à faire face à la concurrence effective ou potentielle, selon le conseil d'Analyse Economiques Européen, la compétitivité est la « capacité à fabriquer des biens et des services qui répondent aux exigences des marchés internationaux, tout en offrant au citoyen un niveau de vie, qui toute à la fois s'élève et puisse être préservé à long terme ».⁹

La compétitivité et l'attractivité se trouvent attachées l'une à l'autre : offrir mieux pour attirer mieux, on recherche la satisfaction maximale des acteurs sur un territoire donné.

En présence d'une baisse des coûts de communication et de transports, les processus de croissance sont localisés, s'enclenchant dans certaines régions seulement, et ne se diffusent que de manière moins intense vers les autres, rendant ainsi plus inégal le développement régional. Ce phénomène est étroitement lié à l'organisation des entreprises dans l'espace et à

⁶BAUD.P, Bourgeat S., et Bras C., 2003, *Dictionnaire de géographie*, Hatier, Collection initial, p 137-138.

⁷Di Méo G., 2000, « Que voulons-nous dire quand nous parlons d'espace ? », in Lévy J., et Lussault M., (sous la direction de), *Logiques de l'espace, esprit des lieux géographiques à Cerisy*, Paris, Edition Belin, pp. 37-48.

⁸Gilly J.-P. et Perrat J. (2003), op cité.

⁹HAMOUR.S

la capacité de certains espaces à renforcer la compétitivité des entreprises. Cette compétitivité peut être fondée sur :

- Le substrat des actifs spécifiques territorialisés que les acteurs extérieurs ne peuvent mobiliser avec la même efficacité.
- La réduction des coûts de transaction dans l'univers moins incertain de relations industrielles plus conventionnelles que contractuelles.
- Un milieu favorable au développement des compétences individuelles spécialisées et spécifiques, par le jeu de la stimulation de processus d'interactions et d'apprentissages collectifs.

II.1.4 Les facteurs d'attractivité de territoires

Il est possible de repérer une série de facteurs qui concourent à rendre des territoires attractifs, sans pouvoir les hiérarchiser ni en caractériser l'importance relative.

Il s'agit de facteurs anciens et relatifs à la caractéristique physique du territoire, et de facteurs plus récents et liés aux branches d'activité. Ces éléments (facteurs) sont souvent spécifiques à chaque territoire. Dans cette section, on se limite aux facteurs les plus répandus.

➤ **La situation géographique du territoire :** Ce premier facteur d'attractivité, c'est le plus évident et le plus ancien, est aussi le plus fréquemment évoqué dans de nombreux travaux. Son importance se traduit par la proximité des ressources naturelles et des matières premières, on assiste également à l'apparition d'autres critères, tels que la proximité des grands réseaux de communication (autoroutier, ferré, aérien, maritime...) et l'appartenance du territoire à une aire urbaine attractive ou à sa zone d'influence immédiate.

➤ **L'accessibilité et la desserte du territoire :** L'équipement et infrastructures de transport et de communication ont une grande importance quand il s'agit de l'attractivité d'un territoire. Ainsi les zones où persiste l'enclavement sont vues comme un obstacle persistant à l'attractivité, donc elles ont nettement moins de chances de voir venir des entreprises pour s'y implanter. De ce fait les pouvoirs publics donnent une importance majeure à la qualité de la desserte de leur territoire à travers l'amélioration des infrastructures de transports et communication.

➤ **La formation et la qualification de la population :** Ce facteur concerne essentiellement les activités à forte et moyenne teneur technologique, qui accorde une place importante à la recherche et développement (en termes de dépenses). Il peut être apprécié sous

deux approches. D'abord, à travers l'existence de formation universitaire et professionnelle sur le territoire, ensuite par le niveau de formation et de qualification de la population

➤ **L'environnement économique** : Par l'environnement économique on entend tous les éléments qui peuvent améliorer ou ralentir la dynamique des acteurs (entreprise) du territoire. Ce facteur renvoie à la taille du marché local, la qualité de l'environnement industriel qui est déterminé par l'offre de zones aménagées (zones industrielles et zones d'activité) et la présence de services aux entreprises, l'existence d'un environnement recherche et développement.

➤ **La qualité du cadre de vie et de l'environnement** : Ce critère s'avère plus difficile à apprécier que les précédents, du fait de son non mesurabilité. Il renvoie aux principales aménités qui renforcent l'attractivité d'un territoire qui sont : la qualité et la beauté du paysage, l'ancienneté et l'authenticité du patrimoine, la présence d'éléments naturels préservés comme l'air et l'eau et la sécurité des biens et des personnes.

L'ensemble de ces critères renforce l'attractivité d'un territoire. Toutefois, les facteurs n'agissent pas de la même façon et leur influence varie d'une activité à une autre et au sein d'une même activité.

II.1.5 La mesure de l'attractivité des territoires

Plusieurs facteurs permettent la mesure de l'attractivité, ils sont relatifs aux données statistiques qui permettent de donner un aperçu sur la situation socio-économique d'une région ou d'un pays. Ils peuvent aussi expliquer par une telle politique d'attractivité, ou par un ensemble d'actions du développement mise en place et leurs capacités de participer positivement dans des projets ayant pour objectif l'attractivité territoriale.

Au niveau international, en particulier dans les pays développés, certains organismes tels que le Forum économique Mondiale (World Economic Forum (WEF) ou *l'international Institute for management développement (IMD)* élaborent quelque indicateurs synthétiques qui permettent d'évaluer la compétitivité des pays par rapport à l'attractivité de leurs territoires pour les firmes multinationales. En plus des indicateurs quantitatifs de performance économique comme le PIB par habitant, pour évaluer la capacité des pays à attirer les entreprises étrangères, ces organismes utilisent les indices mixtes (quantitatifs et qualitatifs) appelés « indices de compétitivité ». Selon Fabrice Hatem, ces indicateurs reposent sur l'idée

que l'attractivité : n'existe pas en soi, mais apparait comme la combinaison deux types d'éléments :

- La qualité intrinsèque de l'offre territoriale.
- La hiérarchie des critères de choix de localisation retenus par les investisseurs, qui peut varier en fonction de type de projet ou des caractéristiques propres de l'investisseur telles que la taille, l'origine géographique ou le degré d'internationalisation.

II.1.5.1 Les indicateurs généraux

Ce sont des indicateurs macroéconomiques qu'ont utilise pour mesurer le degré d'attractivité, et qui permettent d'avoir une idée sur la situation économique du pays de la région considérée, ils tiennent compte des éléments suivants :

➤ Les données sur la population

Les données démographiques, en générale, et le solde migratoire en particulier constituent un bon indicateur d'attractivité. Ces données sont utilisées pour connaître la capacité d'un territoire à attirer des populations. Par fois l'effectif de la population varie sous l'effet d'installation des entreprises dans une région donnée. Cependant, cet indicateur peut se révéler incomplet, de fait qu'il ne traite qu'un volet de l'attractivité. S'il révéler une bonne attractivité des populations, il ne dit rien des entreprises. Alors que certains espaces à forte vocation industrielle peuvent se révéler attractifs pour les investisseurs mais pas pour les habitants, tendit que d'autres, en particulier ruraux, attirent de nouveaux habitants mais ils connaissent un déclin de leur secteur industriel.

➤ Les données économiques

Parmi les indicateurs qui permettent d'évaluer l'attractivité économique d'un territoire, il ya la démographie des entreprises déjà localisées sur le territoire et l'évolution de l'emploi. Le premier est un indicateur essentiel du dynamisme économique du territoire dans la mesure où il s'intéresse aux nouvelles implantations ou aux créations nettes d'entreprises. Le deuxième est utilisé en prenant en compte la variation de l'emploi total sur le territoire et le taux de chômage. Le ratio emploi dans le secteur privé par rapport à l'emploi dans le secteur public s'avère un bon indice d'attractivité économique d'un territoire qui reflète son attrait par apport à l'entrepreneur privé.

➤ **Les flux d'investissement**

Ils ne peuvent exister que s'il y'avait une réunion de plusieurs facteurs comme : la qualité de main d'œuvre, le cout de travail, la politique commerciale existante, les marchés et leurs tailles, la stabilité politique, etc. tous ces facteurs permettent la mesure et reflètent une image réelle sur l'attractivité du territoire.

➤ **Les effets d'agglomérations**

Se sont les éléments significatifs de l'économie locale, en matière d'attractivité et de développement. Cette importance privilégiée s'apparue dans la capacité des entreprises industrielles et celles des services à utilisés les différents potentialités des technologies d'information et de communication.

II.1.5.2 les indicateurs de forum économique mondial (FEM)

Le FEM forme chaque année deux indicateurs reposant sur les informations économiques disponibles tirées des résultats d'une enquête d'opinion réalisée avec 4800 homme d'affaire de 80 pays différents :

➤ **L'indicateur de compétitivité et de croissance** (*growth competitiveness index (GCI)*) qui met l'accent sur les indicateurs macroéconomiques et repose sur le nombre limité de donnée. Les critères qu'il prend en compte sont regroupés en trois catégories :

- L'environnement macroéconomique qui est évalué par la stabilité macroéconomique, le niveau d'endettement du pays et le poids des dépenses publiques.
- La qualité des institutions publiques, mesurées par le degré de corruption et l'importance accordée à la loi.
- La technologie, évalué à partir du nombre de brevets déposés par habitant de la recherche et innovation et du degré d'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

➤ **Le business competitiveness index (BCI)**, s'intéresse à la bonne gestion des entreprises et à celle des territoires. Il utilise plus que le premier l'enquête d'opinion auprès des dirigeants d'entreprises et pondère les indicateurs en fonction de leur corrélation avec le niveau de richesse des pays.

➤ **Le global competitiveness index (GCI)**, quand à lui, est beaucoup plus complexe que les deux premiers. Il reprend l'idée des stades de la croissance, mais la met en œuvre de façon beaucoup plus large et définissant trois niveaux de développement en fonction de PIB par habitant et en leur appliquant des pondérations spécifiques pour 90 indicateurs

II.1.5.3 Les indicateurs de L'IMD

L'International Institut, Management Développement (IMD), ce qu'on appelle « le tableau de bord de la compétitivité », en prenant en considération 243 critères, dont 127 critères économiques et 116 critères qualitatifs issus d'une enquête annuelle. D'où se distingue quatre (04) facteurs de compétitivité sur lesquels est faite la comparaison entre les pays, à savoir :

- La performance économique, qui porte sur les investisseurs étrangers et les investissements à l'étranger, le commerce, les croissances et l'emploi.
- Les infrastructures.
- L'efficacité des entreprises en termes de productivité et de pratiques managériales.
- L'efficacité des pouvoirs publique.

II.1.5.4 Autres indicateurs

D'autres travaux sont principalement basés sur des enquêtes d'opinion effectués en vue d'obtenir d'autres indicateurs, telle que les études comparative entre deux ou entre plusieurs européens comme ceux effectués par Ernest et Young.¹⁰

II.1.6 Les politiques publiques pour renforcer l'attractivité des territoires

La question de l'attractivité des territoires a suscité des débats dans les pays en développement que les pays développés. Ce qui a conduit les pouvoirs publics à délaissier leurs politiques d'industrialisation pour leur substituer d'autres politiques qui visent à mettre en valeur leur territoire et à renforcer leur attractivité, dont l'objet ne consiste plus à soutenir le développement afin d'assurer le maintien des entreprises sur le territoire.

Ces politiques d'attractivité, qui constituent une des principales substances des politiques économiques, surviennent dans un contexte de libéralisation qui succède aux politiques de développement autocentrés, à partir des années 1980. Celles-ci, ayant montré leurs limites avec la crise de l'endettement, du fait du recours à l'endettement extérieur quelles nécessitent. Ce qui a conduit les pays en voie de développement les plus endettés, à mettre fin à ces politiques de développement à travers les programmes d'ajustement structurel (PAS) sous le contrôle de FMI et de la banque mondiale.

¹⁰ Ernest et Young : « Le baromètre de l'attractivité européennes », 2004.

Ces programmes préconisaient une profonde insertion dans les échanges internationaux par la libéralisation des flux de marchandises et de capitaux. De ces derniers, les investissements directs étrangers (IDE) constituent, d'une part, un moyen de développement sans recours à l'endettement par la mise à disposition de l'économie de capitaux et d'autre part leur contribution au développement à travers les nombreux avantages qu'ils offrent, tels que la création d'emplois et le transfert de technologie. Ce qui a fait des politiques d'attractivité la principale substance des politiques économiques de nombreux pays qu'ils soient développés ou en voie de développement. Dès lors, il est devenu nécessaire de mettre en lumière les effets positifs que peuvent avoir les IDE sur l'économie du pays d'accueil. De ce fait, de nombreux travaux sont consacrés essentiellement à l'étude du rôle de IDE, leurs déterminants, les choix de localisation, leur impact sur la croissance et de développement, d'une part et à formuler des recommandations sur les meilleures politiques pour les attirer, d'autre part. A ce propos, Matthieu Crozet et Thierry Mayer distinguent deux grands types de politiques visant à améliorer l'attractivité des territoires. Le premier, qu'on peut distinguer par politiques indirectes, consiste dans un certain nombre de mesures qui visent de manières directes l'entreprise¹¹ :

II.1.6.1 Les politiques indirectes

Pour mieux cerner le premier groupe de politiques d'attractivité, il convient d'examiner le concept d'aménagement des territoires afin de comprendre son objet, son but et ses outils.

L'aménagement du territoire, en tant que politiques visant à organiser l'espace régional ou national est apparu en Europe après la deuxième guerre mondiale, pour remédier aux inégalités du niveau de développement, des revenus et des niveaux de vie entre différentes régions d'un même pays. Quoique la planification et l'aménagement des territoires existaient déjà en tant que science sociale en URSS, depuis 1930 et aux Etats-Unis depuis 1933.

La notion d'aménagement du territoire peut se définir par « *l'ensemble des conceptions politiques et idéologiques des formations sociales, des outils et moyens mis en œuvre en vue de produire, développer, organiser un territoire, une région ou un espace homogène, plus ou moins conforme au modèle de consommation, de production et d'accumulation des populations qui l'occupent (modèle mixte)* ».

¹¹ Matthieu Crozet et Thierry Mayer, 2009, « la nouvelle économie géographique ».

Dans son objectif initial, l'aménagement de territoire vise à réduire les disparités de développement régional, du moins les stopper, à travers des outils déterminés par la puissance publique, a savoir, entre autres :

- Capital financier ou humain.
- Les programmes spéciaux ou régionaux.
- Les pôles de croissances.

Dans le contexte actuel de mondialisation, et en plus de son objectif initial l'aménagement du territoire vise à améliorer le pouvoir attractif des territoires pour influencer le choix d'implantation des entreprises (national ou étrangères). Pour ce faire, les pouvoirs publics et les collectivités locales optent, dans le cas général, pour le renforcement des équipements sociaux et des infrastructures de base, tels que les équipements sanitaires, d'éducation et de formation, et les infrastructures de transport pour mettre à la disposition des entreprises des structures qui leur permettent de bénéficier d'économies externes.

II.1.6.2 Les politiques directes

Dans cette deuxième catégorie de politiques, qui vise directement l'investisseur. Il s'agit d'influencer la répartition géographique de l'activité économique, par le truchement d'instruments financiers, fiscaux ou réglementaires.

Concernant les instruments financiers, on les retrouve souvent sous forme de subventions aux investissements dans les zones à aménager, tel que les primes sur les emplois créés ou les crédits à taux réduits, voir même parfois nuls. Tandis que les outils réglementaires, sous forme de loi interdisant l'implantation des investissements dans certaines zones afin de les orienter vers des régions les plus déshéritées, visant beaucoup de décongestion des grandes agglomérations. Quant aux instruments fiscaux, ils restent les plus utilisés, avec des réductions sur les taxes, voir même des exemptions, pour une période de temps déterminée.

Ces deux catégories d'aides aux entreprises sont diversifiées et très utilisées dans les pays développés où le pouvoir de décision est décentralisé à l'échelon régional, voir communal. On retrouve notamment l'instrument fiscal qui est le plus utilisé par les collectivités locales créant ainsi une rude concurrence entre ces échelons dans l'attraction des investissements.

Section 02 : La relation entre l'entreprise et son territoire

Par au delà les questions de la concurrence territoriale pour attirer les investisseurs, le problème central qui résulte de l'implantation d'une entreprise sur un territoire sur un territoire est celui des effets induits à long terme, qui vont conférer ou non au territoire une image d'espace d'activité dynamique, et dans un sens renforcer sa capacité attractive. Cela, à travers la formation d'organisations territoriales (district industriel, technopole, milieux innovateurs, etc.). D'un autre point de vue, l'entreprise, de par ses stratégies de localisation, et plus particulièrement, sa stratégie d'encrage se lie à son territoire dans la mesure où, selon l'expression de Philippe Aydalot : « ... *l'entreprise est vouée à la reproduction de structures sociales hiérarchisées* ». En effet, l'entreprise structure le territoire à travers ses relations avec les différents acteurs qui composent celui-ci.

Ceci étant dit, la relation entre l'entreprise et son territoire peut être appréhendée à travers trois approches, à savoir : du point de vue de l'entreprise, de territoire et de l'interaction entre l'entreprise et le territoire (approche mixte).

II.2.1 La relation du point de vue de l'entreprise

Il s'agit de s'intéresser aux stratégies de localisation de l'entreprise, donc aux facteurs qui conduisent au choix d'un lieu d'implantation sur le territoire. Ce choix de localisation peut être fondé sur une stratégie d'ancrage, qui se traduit par l'enracinement de l'entreprise dans le territoire, au point où la crise de l'entreprise, affecte le territoire. A propos de la forme d'encrage traditionnelle, à l'image de sidérurgie en Lorraine (France), J.P Zimmermann écrit : « *cette forme traditionnelle de l'encrage territorial crée de l'histoire, suis fonde une communauté de destins qui scelle les devenirs à tel point que la crise de l'entreprise (ou de l'industrie) devient crise du territoire, le déclin industriel se mue inéluctablement en drame sociale. C'est typiquement l'exemple de la sidérurgie en Lorraine pour laquelle la crise industrielle a entraîné toute une région dans un déclin économique radical. L'ensemble des forces productives a été gravement altéré et les tentatives de reconvention ont pris la forme de l'implantation d'entreprises à la recherche de main d'œuvre pas ou peu qualifiée, sur un territoire qui, quelque année auparavant, était porteur d'une culture industrielle vigoureuse.* ». Dans ce contexte, c'est aussi cette communauté de destins qui scelle l'identité d'une entreprise à un territoire, au point que cette dernière puisse s'impliquer pour promouvoir ou défendre le territoire.

Par ailleurs, le choix de localisation peut être fondé sur une stratégie de « nomadisme » de l'entreprise, dans la mesure où celles-ci s'inscrivent dans une perspective de globalisation. Elle conserve une certaine flexibilité territoriale, en cherchant à préserver un degré de liberté sur le plan spatial.

II.2.2 La relation du point de vue du territoire

La relation s'exprime par la formation de système, d'organisation ou d'institutions territoriales, pour permettre la compétitivité du territoire. Dans ce sens l'ancrage territorial des entreprises est fondé sur la jonction entre les aspects de proximité organisationnelle et les aspects de proximité géographique.

En ce sens de la relation, le territoire, à travers les collectivités locales et les différentes institutions, offre un environnement favorable pour les entreprises par les

Déférentes équipements et infrastructures que cela nécessite. Et dans un éventuel nomadisme (volatilité) des entreprises, il ne s'agit pas, du point de vue des collectivités locales, de se préoccuper seulement de les attirer mais, aussi de les retenir. Dans ce contexte, le territoire n'est plus aperçu comme un espace caractérisé par une disponibilité de ressources (matière première, infrastructure, main-œuvre, terrain) qu'il offre avec système de prix relatifs, mais plutôt comme un constructeur de ressources à travers le processus d'innovation et d'apprentissage des acteurs locaux. Le territoire se construit sous l'impulsion de jeux des acteurs qui le composent.

II.2.3 La relation du point de vue de l'interaction « entreprise, territoire »

Du point de vue de l'interaction entre l'entreprise et son territoire (approche mixte), il s'agit de cerner le fonctionnement du couple « entreprise/ territoire », en essayant de comprendre, à la fois, les différents choix faits par l'entreprise et la détermination réciproque qui s'opère entre organisation industrielle et organisation territoriale. Selon l'expression de FOURCADE : « *L'existence d'un système territorialisé de production suppose une interaction entre d'une part une organisation industrielle et d'autre part une organisation spatiale.* »¹²

La relation de l'entreprise avec son territoire, exclut le caractère nomade l'entreprise et ne réduit plus le territoire à sa définition spatiale et à une dotation en facteurs de

¹² FOURCADE. 1994, "Localisation versus globalisation : les stratégies résilientes des petites entreprises".

productives, des relations interentreprises, des comportements et stratégies des institutions (notamment publiques) et d'un environnement de services, de formation, de recherche, etc. de leur côté, les entreprises s'organisant de sorte à maximiser les avantages tirés de leur relation.

Section 03 : Les modes de localisation des entreprises

La dynamique de l'entreprise et son développement sont étroitement liés au territoire où elle s'inscrit, dans la mesure où elle y puise ses principaux facteurs de production. Au même titre que le développement du territoire est lié à la dynamique des entreprises qui y sont localisées. Parallèlement la dynamique des entreprises est conditionnée par la structure organisationnelle qu'elles adoptent, de sorte à bénéficier des différentes externalités qui résultent de leur proximité.

On retient trois concepts : le plus ancien qui est celui du district industriel et le plus utilisé, aujourd'hui, en l'occurrence le cluster et le système productif localisé (SPL).

II.3.1 Le district industriel

Le concept du district industriel a été mis en avant par Alfred MARSHALL dans son analyse des économies externes qui découlent de l'agglomération d'entreprises. Ce concept renvoie à un mode d'organisation de la production qui repose sur une division étroite du travail entre plusieurs entreprises spécialisées, particulièrement des petites et moyennes entreprises (PME). Ainsi il s'oppose au mode de production de masse fordiste qui s'appuie sur des grandes entreprises intégrées verticalement et horizontalement. Dans la vision de Marshall, le concept de district industriel est étroitement lié et s'explique par les économies externes, dans la mesure où ce dernier est considéré comme le plus important facteur explicatif du fonctionnement efficace du district industriel. Depuis, les auteurs contemporains utilisent l'appellation « d'externalités marshalliennes » pour parler des économies externes qui se dégagent de regroupements d'entreprises.

II.3.2 Le système productif localisé (SPL)

La notion du système productif localisé trouve son origine dans le concept de Marshall de « district industriel », tel qu'il a été repris et développé par Giacomo Becattini, entre autres chercheurs italiens, dans les années 70 et 80 à travers les études effectuées sur les districts industriels comme « Italie du centre et du nord-est » cet auteur définit le district industriel

comme « *une entité socio-territoriale caractérisée par la présence active d'une communauté de personne et de population d'entreprise dans un espace géographique et historique donné* »

Ce concept de district industriel repris et enrichi par Becattini, a fourni un cadre méthodologique à de nombreuses recherches. Certaines ont repris la notion de district industriel, d'autres lui ont substitué la notion de système productif localisé pour décrire la même réalité et traduire en particulier l'ancrage territorial de entreprises et leur interaction

Le concept de(SPL) peut être distingué des autres concepts liés aux différentes formes d'agglomération d'entreprises par les relations qui se tissent entre les entreprises, d'une part, entre ces dernières et leur territoire, d'une autre part, qui se traduisent par leur ancrage. Dans ce sens, et selon Nathalie MUDARD-FRANSSSEN, les systèmes productifs localisés sont des constructions sociales enracinées dans une histoire, un savoir-faire, sur les caractéristiques de chaque territoire.

II.3.3 Le cluster

Le concept de cluster terme anglo-saxon qui signifie niche ou grappe industrielle, est proche de celui du système du système productif localisé. Il est censé refléter la relation entre globalisation et localisation. Il est dû à l'économiste américain Michael PORTER, en mettant en évidence, au début des années 1990, la présence de pôles d'activités performantes au niveau international, au sein de différentes régions du monde. Ces pôles (clusters) reposent sur quatre déterminants stratégiques, qui constituent ce qu'on désigne par le « diamant de porter » :

- Les facteurs structurels de l'environnement (institutions, infrastructures, universités).
- L'interaction entre les firmes produisant les biens et les services caractéristiques du cluster
- Une demande dont la spécificité permet la spécialisation et la croissance externe.

II.4 Conclusion

Du point de vue théorique, on a assisté à un renouvellement de la prise en compte de la dimension locale, à la fin du 19^{ème} siècle à travers l'intérêt qu'a suscité la dimension territoriale dans l'organisation industrielle. En effet, le problème de la localisation commence à émerger, soulignons que ces œuvres viennent à un moment précis, celui de l'intérêt de plus en plus grand que l'on porte à l'introduction de facteurs espace dans l'analyse économique. La conceptualité de l'attractivité consiste à mettre l'accent sur les différents facteurs, les stratégies qui affectent le déploiement au niveau d'un territoire avec des indicateurs qui mesurent le degré de la participation dans le processus de développement.

Dans ce sens, il s'agit de se concentrer sur la mise en place d'un environnement attractif pour les entreprises, notamment les firmes multinationales, dans un contexte de mondialisation et de libéralisation. De nombreux travaux, notamment empiriques, sont consacrés essentiellement à mettre en évidence les facteurs d'attractivité des territoires pour formuler des recommandations sur les meilleures politiques d'attractivité. Celles-ci consistent, essentiellement, dans l'octroi d'avantages (financier, fiscaux, etc.) aux entreprises désireuses de s'y implanter

Du point de vue la relation entre l'entreprise et son territoire, on a assisté, également, au début des années 1990 à l'apparition du concept de « glocalisation », qui renvoie à la stratégie simultanée d'internationalisation des entreprises (notamment des PME) et de préoccupations de développement à l'échelle locale. Autrement dit, la stratégie de « glocalisation » résulte de la combinaison entre des activités commerciales globales et des coopérations locales entre les entreprises. Celles-ci sont souvent réalisées dans un environnement organisationnel, qu'on retrouve sous forme de district industriel, de système productif localisé, cluster... etc.

CHAPITRE III

**LE TERRITOIRE ET LA LOCALISATION DES
ENTREPRISES**

III.1 Introduction

La localisation consiste en l'analyse d'un ensemble de variables géographiques, économiques, sociologiques et culturelles visant l'évaluation d'une localisation existante ou la sélection du meilleur emplacement possible pour atteindre des objectifs de ventes et de profils¹. Il est évident, d'après cette définition, que la localisation dépend d'un ensemble d'attributs et caractéristiques propres aux territoires potentiels d'accueils. C'est ce que l'on désigne par déterminants ou facteurs de localisation. Ce dernier est défini comme étant « tout ce qui est susceptible de différencier l'espace pour l'entreprise ».²

Dans le présent travail, le concept de localisation est principalement théorique que conceptuel puisqu'il sert pour identifier les facteurs qui expriment l'attractivité d'un territoire. Le concept central d'attractivité territoriale se rapporte aux facteurs économiques, sociaux, culturels et politiques qui agissent positivement sur le choix de localisation.

Dans ce chapitre, nous allons approcher des facteurs de localisations industriels.

Section 01 : Les facteurs de localisation

Il existe plusieurs facteurs pour la localisation des entreprises sur un territoire donné, ils sont des phénomènes susceptibles d'influencer d'une manière ou d'une autre sur la décision de choix de localisation. Plusieurs facteurs ont été classés comme facteurs traditionnels, on peut en citer les suivants : Les coûts des transports et communications, Les facteurs de production, L'accès aux marchés ; Et Les nouveaux facteurs de localisations qui sont : Les facteurs d'infrastructures, la disponibilité et le prix de terrain, les reliefs, les effets d'agglomération, l'intervention des pouvoirs publics, le cadre de vie, les différents milieux d'accueil...etc.

¹ Colbert et Coté 1990.

² NOUREDDINE.A ; Thèse de doctorat : « La localisation et l'attractivité territoriale des investissements directs étrangers : essai de modélisation économétrique » 26 Mars 2010.

III.1.1 Les facteurs de production

Les facteurs production liées directement a la fonction de production (humaines, ressource naturelles).

➤ **Humaines** : comme la disponibilité de main d'œuvre en terme de qualité / quantité.

➤ **Ressources naturelle** : La localisation des industries a été conditionnée par la proximité des sources d'énergie et disponibilité de matière à proximité des lieux de production (l'eau, les mines,...), notamment les industries de base. Le volume et le poids de la matière première, qui coutent cher à transporter, pousse les entreprises à se localisés près de leurs sources.

D'une part l'eau est un facteur de production important, elle est considéré comme une matière première qu'une source d'énergie. Le besoin en eau est d'ordre quantitatif et qualitatif et sa consommation varie d'une branche à l'autre, elle est utilisée dans l'industrie agroalimentaire come une matière première, comme moyen de refroidissement dans la sidérurgie, et comme moyens de lavage et d'évacuation des déchets solide pour beaucoup d'autres activités industrielles telle que lavage de phosphates dans l'industrie minier. Certaines entreprises utilisatrices l'eau en quantités importantes se localisent près des axes fluviaux, comme la production d'électricité à partir d'énergie nucléaire.

Concernant l'énergie, le charbon qui conditionné la localisation industrielle et façonné le paysage des régions minières a perdu son importance comme source d'énergie et comme facteur de localisation, en faveur d'autre sources d'énergie.³ De plus le développement rapide des moyens de transports et le progrès technique dans le domaine.

III.1.2 Les coûts des transports et communications :

Le rôle des coûts de transport varie d'une activité à une autre. L'importance attribuée aux coûts de transports s'est réduite avec le temps car, au fur et à mesure que les facilités de communication augmente, les charges de transport diminuent par apport au coût total du

³ BENDJGUELEL.F, « Essai d'analyse des déterminants de localisation des entreprises dans la wilaya de Bejaia », Mémoire Mgestère, université A.Mira. 2007.

produit. La localisation des usines industrielles est dépendante de ces coûts si la part des coûts de transport dans le prix de revient des produits finis dépasse les 5 pour cent.

Les coûts des transports exercent une influence sur le choix de localisation des entrepreneurs qui ont intérêt à s'implanter là où les coûts de transport sont minimums. Les activités industrielles nécessitent deux modes de transport, du fait sa fonction de transformation des matières premières en produit finis :

- Le transport des matières premières de leurs sources vers l'entreprise ;
- Le transport des produits finis de l'entreprise vers le marché de consommation.

On considère que l'entreprise utilise une source de matière première et vend ses produits dans un seul marché en tenant compte des transports, ce qui nous donne trois endroits de localisation, soit à la source de matière premières lorsque les coûts de transport de cette dernière est supérieure à ce produit finis, soit localisation par rapport au marché dans le cas contraire, soit localisation à une distance intermédiaire pour éviter le transport de la marchandise avec deux systèmes de transport.

Les télécommunications jouent un rôle important dans les nouvelles localisations grâce à la mise en point de moyens et technique de liaison plus perfectionnés notamment le télex, internet, la télé informatique,...etc. Puisque ils rendent possible la gestion à distance, le contact rapide. Ce qui permet d'atténuer aux contraintes géographiques et d'éloignements

III.1.3 L'accès aux marchés

L'existence et la taille du marché a également une grande importance dans le choix d'une implantation. Le marché constitue le lieu d'échange, d'achat et de vente, donc la proximité d'un grand marché facilite généralement l'ensemble des activités de l'entreprise.⁴

Il ya des entreprises qui s'intéressent aux marchés de la main d'œuvre (les entreprises de grande taille), de capitaux, de matière première et de consommation. Les entreprises suivent les clients et se localisent là où l'accès à la demande est le meilleur. La proximité des marchés est un déterminant important influençant les décisions des entreprises.

⁴ TRAKLID « Essai d'analyse de la contribution des facteurs d'attractivité » à la création des entreprises ». Cas de la wilaya de Bejaia Mémoire de Magister : science de gestion Université A.Mira de Bejaia.

Les entreprises souhaitent être proches des marchés en raison de : certains produits sont difficilement transportables, et leurs production doit être exécuter de préférence à proximité des lieux de leurs utilisations; du caractère de certains produits et quand les frais de transport des produit paraissent très élevés par rapport à ceux des matières premières.

III.1.4 Les facteurs d'infrastructures

Le développement d'infrastructures est saisi à travers un certain nombre d'indicateurs comme le nombre de lignes de téléphones ou d'indicateurs de consommation d'énergie.

On trouve deux catégories les infrastructures de base et les infrastructures socioéconomiques :

➤ **Infrastructures de base**

On trouve principalement :

- Infrastructures de communication : ports, aéroports, routes, etc ;
- Infrastructures de télécommunication : le téléphone, internet, etc.
- Infrastructures énergétiques: gaz, électricité, etc.

➤ **Infrastructures socioéconomique**

Les Infrastructures socioéconomique constituent une force réelle pour les entreprises car elles fournissent de la main d'œuvre et assurent la formation de cette dernière, de même elles garantissent un environnement favorable qui opère dans le bon fonctionnement de l'entreprise. Elles peuvent être représenté par les universités, les centres de recherches, les centres de formation, les établissements sanitaire, les différents centre culturelles et sportifs, les équipements urbains, le transport urbain de voyageurs,...etc.

Ces infrastructures permettent au entreprise d'améliorer leurs activités, ainsi que leur rendre l'entreprise plus flexible et concurrente sur le marché.

III.1.5 La disponibilité et le prix du terrain

L'existence des terrains avec des prix attractifs constitue l'un des éléments à prendre en considération lors du choix d'un lieu pour l'implantation d'une activité. Toute entreprise cherche à se localisé sur les terrains adaptés à ces besoins, là où la bonne qualité du terrain et à un prix abordable. L'espace de terrain nécessaire d'épand de la taille des entreprises, leur nature de l'activité et leurs exigences technique. Les industries qui nécessitent davantage

d'espace se localisent en dehors des agglomérations où les terrains est en abondance, tandis que les petits entreprises qui nécessitent un espace restreint peuvent se localiser dans les centres urbains.

Cependant le coût du terrain est un déterminant essentiel de l'occupation de l'espace, il joue un rôle très important dans le choix de localisation. Ce coût, qu'il s'agissent de la rente dans le cas d'une location ou le prix du terrain dans cas d'achat, l'entreprise cherche à se minimiser.

➤ **Les reliefs (qualité du sol)**

Les terres montagneuses sont difficiles à exploiter et génère des coûts supplémentaires lies à l'invertissent lui-même et à la production. Elles constituent un obstacle particulier à l'implantation des activités industrielles, car les coûts d'aménagement du territoire et de construction des infrastructures de base, telle que les routes, les lignes électriciques...etc. sont très élevées. Par contre, les régions de plaines sont plus favorables à l'installation des projets industriels, du fait qu'ils sont accessibles et ne nécessite pas de grandes dépenses d'aménagement.

Donc les entreprises en généralement tendance à éviter les zones de montagnes, et préfèrent s'implanter dans des zones de plaines qui se caractérisent par une bonne accessibilité.

➤ **Les effets d'agglomération**

Les entreprises cherchent à s'implanter dans des régions qui sont déjà concentré afin de trouver une main d'œuvre adaptée à leurs besoins. Ainsi elles souhaitent s'installer à proximité d'autres entreprises du même secteur,⁵ les entreprises se localiseront donc à proximité de leurs concurrents.

L'agglomération peut présenter des effets négatifs, en augmentant le degré de concurrence local, ce qui pourrait diminuer le pouvoir du marché des entreprises et donc leurs profits.

⁵ Le choix de fournisseurs ou de sous traitants est susceptible d'être l'entreprise du même secteur, donc avec les échanges de connaissances entre les entreprises et l'ensemble des transferts informels de technologie et de savoir-faire vont améliorer l'efficacité des firmes d'un même milieu.

III.1.6 les facteurs d'organisation

Il existe trois facteurs qui peuvent influencer le comportement de la localisation des entreprises : celui de concentration, de la spécialisation et de la coopération.

➤ **La concentration**

La concentration industrielle est un regroupement d'un nombre important d'entreprises, qui peuvent pratiquer les mêmes activités, ou des activités complémentaires, sur un territoire donné. Cela crée un pôle ou un complexe, profitant des économies d'agglomération. Elle permet également d'augmenter les capacités productives, de bénéficier des progrès techniques, et de minimiser les coûts d'investissements.

➤ **La spécialisation**

La spécialisation peut être réalisée par produit, ou partielle (réalisation d'une partie de produit), technologique ou dans les services. La spécialisation permet la maîtrise de la technologie, l'augmentation de la productivité et l'efficacité au sein de l'entreprise.

➤ **La coopération**

C'est l'ensemble des relations de partenariat entre un nombre d'entreprises spécialisées, reposant sur une organisation rationnelle de la production. La coopération est très efficace dans le cas où la production se divise en plusieurs étapes. Il existe : la coopération entre branches, la coopération nationale et la coopération internationale (firmes multinationales) à travers des filiales qui coopèrent avec des entreprises ayant une spécialisation industrielle.

III.1.7 La qualité de vie

Dans son choix de localisation et pour attirer et retenir une main d'œuvre qualifiée, l'entreprise est mise sur le facteur relatif à la qualité de vie. Ce dernier est lié à la qualité d'environnement urbain et naturel, l'accès aux services collectifs et individuels ; le volume de l'emploi et des services disponibles, l'équilibre de territoire, la sécurité des biens et des personnes.⁶

⁶ Conseil économique et sociaux régionaux de l'Atlantique, avis interrégional sur la prospective des facteurs d'activité des régions atlantiques. 2001. In Traki, op. Cité.p.41

Ce facteur influence indirectement sur la décision de choix d'implantation des entreprises, leur permettant d'éviter des charges et investissement supplémentaires.

III.1.8 Les milieux d'accueil et d'accompagnement

L'entreprise vise à s'implanter dans un milieu d'accueil favorable au bon fonctionnement de ses activités. Ces milieux doivent répondre aux critères de localisation. Ils influencent sur les entreprises avant de s'installer et après leurs installations par les opportunités offertes.

Elle préfère les différents milieux : urbain, scientifique et culturels. Les facteurs naturels sont devenus moins importants, par l'introduction de ces nouveaux facteurs qui offrent un milieu d'accueil adéquat.

➤ Le milieu urbain

Le milieu urbain qui attire les entreprises, de plus en plus, constitue le lieu d'implantation privilégié pour son développement, elles recèlent les bassins d'emplois, les centres de recherche, les marchés, et les lieux d'échange. Les grandes agglomérations disposent de multiples facteurs disponibles et indispensables à l'entreprise et à son fonctionnement, qui sont : les services administratifs, les services comptables et fiscaux et enfin les services financiers.

Les entreprises se trouvent proches des fournisseurs, et des consommateurs ce qui leur permet de minimiser les coûts et de maximiser les profits.

➤ Le milieu scientifique et culturel

Les facteurs socioculturels ne sont pas liés directement à l'activité de l'entreprise, mais recherchés par les dirigeants, les responsables, les cadres de l'entreprise. Telle que les hôpitaux, la sécurité, les équipements sportifs, les bibliothèques, ...etc

Les milieux scientifiques se basent essentiellement sur l'existence d'établissements de recherche, de formation et d'enseignement dont le but est de fournir l'innovation et la technologie de pointe, afin d'attirer un type d'entreprise bien particulier telle que l'industrie informatique et d'électricité à s'implanter.

III.1.9 L'intervention des pouvoirs publics

Le rôle des pouvoirs publics est d'encourager l'implantation des investissements dans les régions les plus défavorisées, pour réduire les inégalités de développement, par biais des plans et des politiques d'aménagement des territoires.

Ces mesures touchent les activités industrielles. En plans des projets de localisation des infrastructures socioéconomiques et en infrastructures de base, ces politiques peuvent être incitatives par la prise d'une série de mesures financières, et réglementaires.

Il ne s'agit plus d'encourager le développement de l'industrie locale, mais de mettre en place un environnement favorable à ce développement afin de retenir les entreprises sur le territoire, visant à améliorer le pouvoir attractif de la région ou du pays, et l'utilisation de la taxation (impôts, subvention, exonération) visant à forcer le choix de localisation des entreprises. Ainsi, une subvention directe lors de l'implantation des entreprises peut faire la différence lorsque deux localisations sont en concurrence.

➤ **Les aides financières**

L'état met en place dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire d'aides directs sous la forme des subventions et des primes permises aux entreprises pour l'investissement dans les régions les plus défavorisées. Ainsi pour éviter l'industrialisation anarchique autour de quelque pôle et atténuer la disparité entre les régions. Les subventions sont allouées pour encourager et soutenir la création, l'extension ou la localisation des entreprises.

➤ **Les mesures réglementaires**

Les différences au niveau des réglementations sont aussi facteur censé avoir un impact sur la localisation des entreprises. D'un côté, les réglementations peuvent augmenter les coûts de production dans une région donnée, car elles limitent les possibilités de choix, impliquent des ressources en temps et financières pour les respecter. D'autre côté, les réglementations peuvent améliorer l'attractivité d'une localisation, elles peuvent contribuer à améliorer le cadre de vie, augmenter la sécurité, fournir un contexte claire et stable dans les quels les agents économiques peuvent opérer. Les réglementations peuvent influencer sur la décision de choix d'implantation, par l'introduction des réglementations sur la protection de l'environnement et l'utilisation du territoire, sur la concurrence, la réglementation du marché du travail et condition de travail,...etc.

➤ La fiscalité

La théorie économique a montré qu'une fiscalité faible n'attire pas forcément l'activité des entreprises. La fiscalité permet à l'administration publique de mettre aux dispositions des entreprises des infrastructures ainsi que des services utiles à l'activité des entreprises (éducation, sécurité, justice).

Les incitations fiscales constituent un moyen traditionnel d'intervention de l'état pour orienter l'activité des particuliers ou des entreprises. Elles consistent en des allègements fiscaux, c'est-à-dire des réductions temporaires totales ou partielles, de taxes. L'objectif est d'inciter les investisseurs à s'implanter dans des régions qui ne seraient pas autrement attrayantes. Par exemple le cas d'Algérie où la politique fiscale est homogène sur l'ensemble du territoire national, excepté des zones à promouvoir, les zones d'expansion économiques et la région du sud qui bénéficient d'un régime fiscale souple.⁷

Les différences de fiscalité sur les bénéfices jouent sur la localisation des firmes, ce qui compte ce n'est pas tellement les taux inscrits dans la loi, mais la charge fiscale effective. L'impôt sur le bénéfice de sociétés est généralement considéré comme ayant un impact puissant sur les décisions de localisation des firmes.

III.1.10 Les services

L'implantation des firmes multinationales sur un territoire, repose sur l'existence d'un réseau de services sur ce dernier. Le réseau en question est composé des services d'administration, d'assurances, de banques, d'infrastructures touristiques, de restaurations, d'hôtellerie, des aires commerciales et des infrastructures de stockage, etc.⁸

⁷ BENDJGUELEL.F, « Essai d'analyse des déterminants de localisation des entreprises dans la wilaya de Bejaia », Mémoire Mgestère, université A.Mira. 2007.

⁸ TRAKI.D « Essai d'analyse de la contribution des facteurs d'attractivité » à la création des entreprises ». Cas de la wilaya de Bejaia Mémoire de Magister : science de gestion Université A.Mira de Bejaia, 2001/

III.1.11 La qualité de l'environnement

L'environnement n'est pas une variable passive vis-à-vis de l'économie. Tout au contraire, les activités économiques sont en relation directe avec la qualité de l'environnement, cela influence massivement sur ces activités. Dans le cas de sa dégradation, les activités seront touchées pour cela il doit prendre en considération l'environnement, et veiller à sa protection, puisque la présence d'une bonne qualité d'environnement contribue positivement sur l'attractivité du territoire.⁹

III.1.12 Les nouvelles technologies de l'information et de communication

La circulation rapide et la valeur de l'information, avec l'apparition des différentes technologies de l'information et de communication, aide à rendre les entreprises plus efficaces à travers le temps.

III.1.13 La stabilité politique et macroéconomique

L'environnement politique, économique, financier, etc. englobent un ensemble d'éléments sensibles, qui peuvent influencer sur les choix des investisseurs qui viennent investir sur le territoire d'un pays. Citons par exemple les différentes décisions économiques et / ou l'ensemble des politiques d'un pays, telle que la stabilité politique du développement, d'autres facteurs peuvent être rattachés directement ou indirectement aux mutations du territoire et celui de l'entreprise.

III.1.14 Le facteur relationnel

Les entreprises peuvent retenir ce facteur pour faire un choix de localisation, là où l'entreprise trouve un environnement économique convenant pour ses activités, elle procède à ce choix par une volonté de minimiser leurs risques, profitant des expériences des firmes déjà installées sur le territoire par voie de communication et d'échange.

III.1.15 Les facteurs informels

⁹ TRAKI.D. op. Cité. P. 42.

Le facteur informel, est l'élément influençant la localisation des entreprises et qui ne répond pas à des soucis économiques, financiers et sociaux. Dans les pays en développement, ce facteur devient une donnée structurelle.¹⁰

- Le poids de certaines personnalités politiques ;
- Le favoritisme politique : représentation administrative, politique et régionale au niveau de gouvernement central ;
- Les pressions tribales ou régionalistes ;
- La corruption et le népotisme ;
- La volonté idéologique de réduire ou d'atténuer les revendications des minorités ethniques ou religieuses.
- Une redistribution volontariste d'une rente étatique, sans aucun souci de calcul économique

A partir des critères ci-dessus, nous pouvons tirer les conclusions suivantes :

- La localisation industrielle ne répond à aucune logique que se soit économique, financière, sociale ou politique. Les sites sont choisis en fonction des critères qui répondent beaucoup plus à des fins et des intérêts personnels.
- Absence d'un schéma d'aménagement des territoires et par conséquent d'une planification spatiale. Le choix des sites pour l'implantation des unités industrielles n'est pas conçu dans un cadre organisationnel.

Section 02 : Autres déterminants des investissements directs étrangers

Ces facteurs sont d'une importance capitale pour les entreprises multinationales, ainsi les IDE orientés vers le marché étranger se justifient notamment par la recherche des coûts de production bas (avantage de localisation) ou encore par la disponibilité, en vue de leur exploitation, des matières premières.

III.2.1 Les principaux déterminants des IDE

- le rendement de capitale dans le pays d'accueil et le risque pays
- le degré d'ouverture commerciale du pays d'accueil

¹⁰ KOURAICHE.N « le modèle de localisation industrielle en Algérie : Cas de la région d'Ech-Chellif ». Mémoire de magistère, université de Tizi-Ouzou. 1995.P36.

- l'effet du contenu de l'information.

D'autre classification des facteurs de localisations peuvent être envisagée, il ya ceux qui conditionne la production et l'écoulement des produits, les plus importantes sont la taille et l'accessibilité des marchés, la formation et les coûts de la main-d'œuvre, il ya l'offre de biens et services publics fournis par l'état et les collectivités et il ya les aménités c'est-à-dire un ensemble de caractéristiques avantageuses ou préjudiciables n'ouvrant pas droit à contrepartie, comme le climat, la proximité de la mer ou de la montagne.

III.3 Conclusion

On retient qu'une entreprise tient compte de plusieurs facteurs pour s'implanter et dépend de plusieurs paramètres. un territoire peut se montrer attractifs pour certaines et pas pour d'autre, au sein d'une même activité ou selon les types d'activité. L'entreprise choisit d'abord une grande zone géographique (un continent : par exemple l'Afrique), puis un pays (par exemple : Algérie), puis une région est une ville dans ce pays (par exemple : Bejaïa) on peu supposer que les entreprises suivent ce type de structure de décision géographiquement hiérarchisée

Le choix de l'implantation sera en fonction de la combinaison des avantages de la firme et de la zone d'accueil, qui peuvent être classés en quatre grandes types : la demande du marché, des biens que l'entreprise peut espérer exploiter sur chaque localisation, le coût des facteurs de production que sa filiale devra utiliser, le nombre d'entreprises locales et étrangères déjà installées et enfin les différentes politiques d'attractivité menées par les autorités locales d'accueil.

CHAPITRE IV

**L'ETUDE DES DETERMINANTS DE
L'IMPLANTATION DES ENTREPRISES DANS LA
WILAYA DE BEJAÏA**

IV.1 Introduction

Le secteur industriel qui se conditionne souvent par des actions correctives, détient une capacité de s'accommoder son territoire d'accueil. Il engendre des mutations qui influencent massivement sur d'autres secteurs. L'une des caractéristiques des économies contemporaines est la concentration géographique de la richesse, de la production et des emplois dans les villes. Aujourd'hui le fait communément admis par les économistes et que cette concentration économique au niveau géographique n'est pas sans importance pour les performances économiques.

Pour mieux comprendre cette importance nous présenterons dans ce chapitre l'espace de la wilaya de Bejaïa, d'une part et d'autre part un regard sur la théorie de localisation spatiale.

Section 01 : caractéristiques de l'espace de la wilaya de Bejaïa

IV.1.1 Caractéristique géographique

La wilaya de Bejaïa est l'une des wilayas du nord du pays. Elle se situe sur la bande littorale et s'étale sur une superficie de 3 223,5 km. Bejaïa est caractérisée par la prédominance de zones montagneuses qui occupent les trois quarts de la superficie totale et qui présentent des pentes partout supérieures à 25%. Traversée par le couloir de la vallée de la Soummam. Elle est délimitée par :¹

- La mer méditerranéenne au nord ;
- La wilaya de Jijel à l'Est ;
- Les wilayas de TiziOuzou et de Bouira à l'Ouest ;
- Les wilayas de Bordj Bou Arreridj et Sétif au Sud ;

La vallée de la Soummam est une étroite bande sinueuse de 80 km de longueur, sur une largeur maximale de 4 km à El Kseur, enserré entre Akfadou-Gouraya au Nord et la chaîne des Bibans au sud. Les communes d'EL Kseur, Ouzellaguen, Timzrit, Tazmalt et d'Amizour possèdent relativement de vastes espaces propres à des cultures riches, telles que le maraîchage et l'arboriculture fruitière.

¹ DPAT, Annuaire Statique de la wilaya de Bejaïa, 2010.

Bejaia est classée selon le SNAT 2025 comme un territoire compétitif et très attractif. Elle figure au PAT N°10 du SNAT 2025 relatifs au système hiérarchisé, comme étant une ville relais du Tell pour appuyer et relayer en profondeur dans le territoire national, les métropoles et articuler le Nord et les hauts plateaux. Les liaisons internes devront être assurées en direction d'El Kseur et Akbou mais également avec B.b.Arréridj, M'sila et Sétif.²

IV.1.2 Climatologie

Le climat de Bejaia a les caractéristiques générales du climat méditerranéen, avec des hivers doux et pluvieux et des étés chauds et secs. Les précipitations sont irrégulières mais l'observation sur une longue période indique un niveau moyen de pluviométrie qui se situe dans la fourchette de 600-800 mm/an, ce qui fait de Bejaia une des régions les mieux arrosées du pays.³

Tableau IV.1 : PLUVIOMETRIE

MOIS	2009		2010	
	Pluviométrie (mm)	Nombre de jour de pluie	Pluviométrie (mm)	Nombre de jour de pluie
JANVIER	237,2	19	52,7	13
FEVRIER	65,9	16	55	13
MARS	62,6	09	106,9	11
AVRIL	86,3	15	44	11
MAI	54,4	06	57	10
JUIN	00,5	01	38	4
JUILLET	03,8	02	1	2
AOUT	15,1	06	6	3
SEPTEMBRE	189,8	11	39	4
OCTOBRE	40	08	135	12
NOVEMBRE	128,5	08	162	15
DECEMBRE	132,9	10	70	10
TOTAL	1017,0	111	766 ,6	108

Source : DPSB/MONOGRAPHIE DE LA WILAYA DE BEJAIA 2010.EDITION 2011

² INVEST IN ALGERIA « ANDI », Wilaya de BEJAIA.

³DPSB/MONOGRAPHIE DE LA WILAYA DE BEJAIA 2010.EDITION 2011.

D'après ce tableau on constate une diminution importante de la quantité de la pluie on comparant l'année 2009 à 2010 de 1017,0 (mm) à 766, 6 (mm) successive ce qui implique que le nombre de jour de pluie de l'année 2009 est supérieure à l'année de 2010.

IV.1.3 Population et emploi

IV.1.3.1 Population

Selon le dernier recensement de la wilaya de Bejaia la fin de l'année 2010 la population totale de la wilaya de Bejaia à atteint 930 000 individus d'ou la densité de 289 habitants/Km² avec des pointes dans les communes de sidi Aich, Bejaia et Akbou avec 1823 habitants/Km², 1 509 et 1 041 respectivement; et descreux de 60 habitants/Km² à Toudja, 50 à Ighil Ali et 24 habitants/Km² dans la commune deBéniK'sila.⁴

Tableau IV.2 : Répartition de la population par communes et sexe

COMMUNES	MASCULIN	FEMININ	TOTAL
BEJAIA	92162	89255	181387
OUED-GHIR	10192	9524	19715
TOTAL DAIRA	102354	98748	201102
AMIZOUR	19665	18610	38279
FERAOUN	7993	7785	15778
SEMAOUN	7074	6802	13875
B. DJLIL	4025	3919	7944
TOTAL DAIRA	38760	37116	75877
TIMEZRIT	13758	12588	26346
TOTAL DAIRA	13758	12588	26346
S. EL-TENIN	7403	6911	14313
MELBOU	8548	5766	11614
TAMRIDJT	4319	4255	8574
TOTAL DAIRA	17569	16932	34501
TICHY	8671	8190	16862
TALA -HAMZA	6179	5719	11898
BOUKHLIFA	4653	4281	8934
TOTAL DAIRA	19503	18191	37694
IGHIL-ALI	4899	4810	8934
AIT-R'ZINE	7526	7315	14841
TOTAL DAIRA	12425	12125	24550
DARGUINA	7526	7315	14847
AIT-SMAIL	6138	5870	12008
TOTAL DAIRA	21887	20987	42874

⁴DPSB/MONOGRAPHE DE LA WILAYA DE BEJAIA 2010.EDITION 2011
Agence Nationale d'Intermédiation et de Régulation Foncière (ANIREF)

Suit tableau02...

COMMUN	MASCULIN	FEMININ	TOTAL
AOKAS	8252	8043	16295
T.NBERBER	6544	6321	12865
TOTAL DAIRA	14796	14364	29160
ADAKAR	6678	6640	13318
T .IGHILT	3394	3387	6781
BENI-K'SILA	2277	2192	4469
TOTAL DAIRA	12349	12219	24568
AKBOU	27446	26853	54299
CHELLATA	5050	4907	9957
TAMOKRA	2123	1969	4092
IGHRAM	6300	6324	12624
TOTAL DAIRA	40919	40053	80972
SEDOUK	10645	10318	20964
M'CISNA	4085	4007	8092
AMALOU	4478	8287	8765
BOUHAMZA	4838	4459	9297
TAZMALT	14841	14600	29441
B.MELIKECHE	4354	4305	8659
BOUDJLIL	5933	5773	11706
TOTAL DAIRA	25129	24678	49806
CHEMINI	7929	7637	15566
SOUK-OUFELA	4746	4355	9101
TIBAN	2610	2546	5156
AKFADOU	3858	3641	7499
TOTAL DAIRA	19143	18179	37322
BARBACHA	3726	8497	17223
KENDIRA	2749	2718	5467
TOTAL DAIRA	11475	2718	22690
I-OUZELAGAN	11801	11352	23152
TOTAL DAIRA	11801	11352	23152
SIDI AICH	7232	6806	14038
TINEBDAR	3115	2810	5925
TIFRA	2914	2606	5520
SIDI-AYAD	4416	4143	8560
LEFLAY	3341	3214	6594
TOTAL DAIRA	21018	19579	40598
EL-KSEUR	15705	14708	30414
F .IL-MATEN	6225	5825	12050
TOUDJA	5142	4872	10014
TOTAL DAIRA	27072	25405	52477
KHERATA	18305	17441	35746
D .EL-KAID	15244	14536	29780
B-MAOUCHE	6946	6722	13668
TOTAL DAIRA	6946	6722	13668
TOTAL DE LA WILAYA	474495	455505	930000

Source : DPSB/MONOGRAPHE DE LA WILAYA DE BEJAIA 2010.EDITION 2011

On remarque que les femmes occupent un pourcentage important par rapport au nombre de la population masculin soit la population âgée de 16-59 ans est de 66,6% dans cette tranche d'âge, les femmes occupent 48,5% dans cette tranches d'âge soit 32,3% de la population totale. En termes de concentration de la population par communes, la commune de Bejaia est habitée par 181387 habitants soit 19.5% de la population total, ce qui fait de la commune de Bejaia la plus peuplé de la wilaya suivi respectivement par les communes d'akbou, Amizour, Kherrata, El-kseur et Tazmalt. Ceci nous montre que la population est surtout concentrée dans les villes

Tableau IV.3 : Répartition de la population par dispersion

Communes	Agglomération Chef-lieu	Agglomérations Secondaire	Zones éparses	TOTAL
BEJAIA	179504	473	1409	181386
OUED-GHIR	7365	6983	5363	19711
TOTAL DAIRA	186869	7456	6772	201097
AMIZOUR	20702	10389	7189	38280
FERAOUN	12396	3134	247	15777
SEMAOUN	7833	4558	1484	13875
B.DJLIL	2681	4971	292	7944
TOTAL DAIRA	43613	23052	9212	75877
TIMEZRIT	17538	8321	488	26347
TOTAL DAIRA	17538	8321	488	26347
S.EL-TENINE	6329	4261	3723	14313
MELBOU	2616	3431	5564	11611
TAMRIDJET	0	1454	7124	8578
TOTAL DAIRA	8945	9146	16411	34502
TICHY	9368	5096	2400	16864
TALA-HAMZA	9498	1711	689	11898
BOUKHLIFA	896	3668	4372	8935
TOTAL DAIRA	19762	10474	7461	37697
IGHIL ALI	5911	2958	835	9705
AIT-R'ZINE	8085	5811	946	14841
TOTAL DAIRA	13996	8769	1781	24546
DARGHINA	3260	5715	5438	14414
TASKRIOUT	1856	13382	1212	16451
AIT-SMAIL	3486	6274	2249	12009
TOTAL DAIRA	8603	25371	8900	42874
AOKAS	7406	6470	2420	16295
T-N'BERBER	3124	5645	4095	12864
TOTAL DAIRA	10530	12115	6515	29159
ADEKAR	1861	10097	1363	13322
T.IGHIL	1912	21110	760	6782
BNI-K'SILA	1046	2063	1358	4467
TOTAL DAIRA	4820	16270	3418	24571

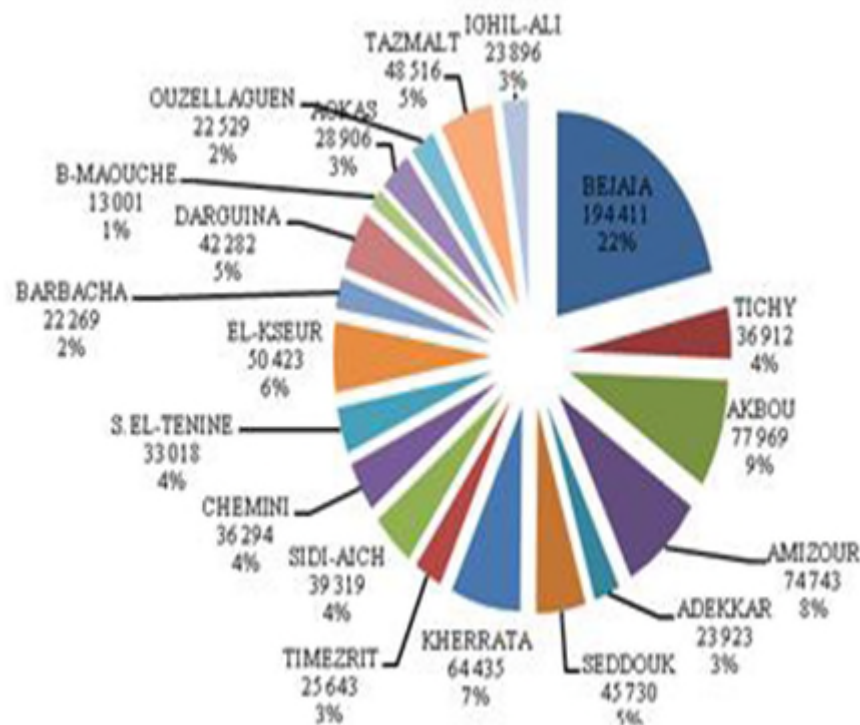
Communes	Agglomération Chef-lieu	Agglomérations Secondaire	Zones éparses	TOTAL
AKBOU	39020	15118	161	54299
CHELLATA	3512	5423	1021	9959
TAMOKRAT	2214	1680	196	4090
IGHRAM	8905	3592	131	12628
TOTAL DAIRA	53650	25814	1509	80973
SEDDOUK	14172	4900	1892	20964
M'CINA	1831	5635	619	8085
AMALOU	3225	45663	976	8764
BOUHAMZA	4800	3959	543	9302
TOTAL DAIRA	24628	19057	4030	47115
TAZMALT	25029	1756	2656	29441
B.MLIKECHE	8221	0	438	8658
BOUDJLIL	3456	6596	1655	11707
TOTAL DAIRA	36706	8351	4749	49806
CHEMINI	9544	6022	0	15566
SOUK-OFELA	5413	3668	20	9101
TIBAN	5142	0	15	5157
AKFADOU	6480	926	91	7496
TOTAL DAIRA	26578	10615	126	37320
BARBACHA	3260	12301	1665	17226
KENDIRA	1107	3476	880	5464
TOTAL DAIRA	20798	1716	644	22690
OUZELAGHEN	20798	1716	644	23157
TOTAL DAIRA	20798	1716	644	23157
SIDI-AICH	13266	921	0	14036
TINEBDAR	5765	0	161	5926
TIFRA	523	0	458	6555
SIDI-AYAD	2616	2183	719	5519
LEFLAYE	6098	0	458	6555
TOTAL DAIRA	28118	10047	2435	40600
ELKSEUR	24028	0	6384	30412
F.EL-MATHEN	4080	6032	1937	12049
TOUDJA	2978	4573	2460	10012
TOTAL DAIRA	24108	10605	10781	52473
KHERATA	24108	3914	7728	35750
D.EL-KAID	1419	11008	17352	29778
TOTAL DAIRA	25527	14922	2490	65528
B.MAUCHE	4327	14922	2490	13669
TOTAL DAIRA	4327	14922	2490	13669
TOTAL WILAYA	569860	244730	115410	930000

Source: DPSB/MONOGRAPHE DE LA WILAYA DE BEJAIA 2010.EDITION 2011

Ce tableau montre, que la distribution de la population fait ressortir que 61 % des habitants vit dans les chefs-lieux, 26 % dans les agglomérations secondaires et le reste dans

des hameaux et les zones éparses. Cette forte concentration de la population dans les chefs lieu est notamment du à la disponibilité des divers services comme le commerce, la présence des institutions étatique,

Graphique IV.1 : Répartition de la population par dispersion



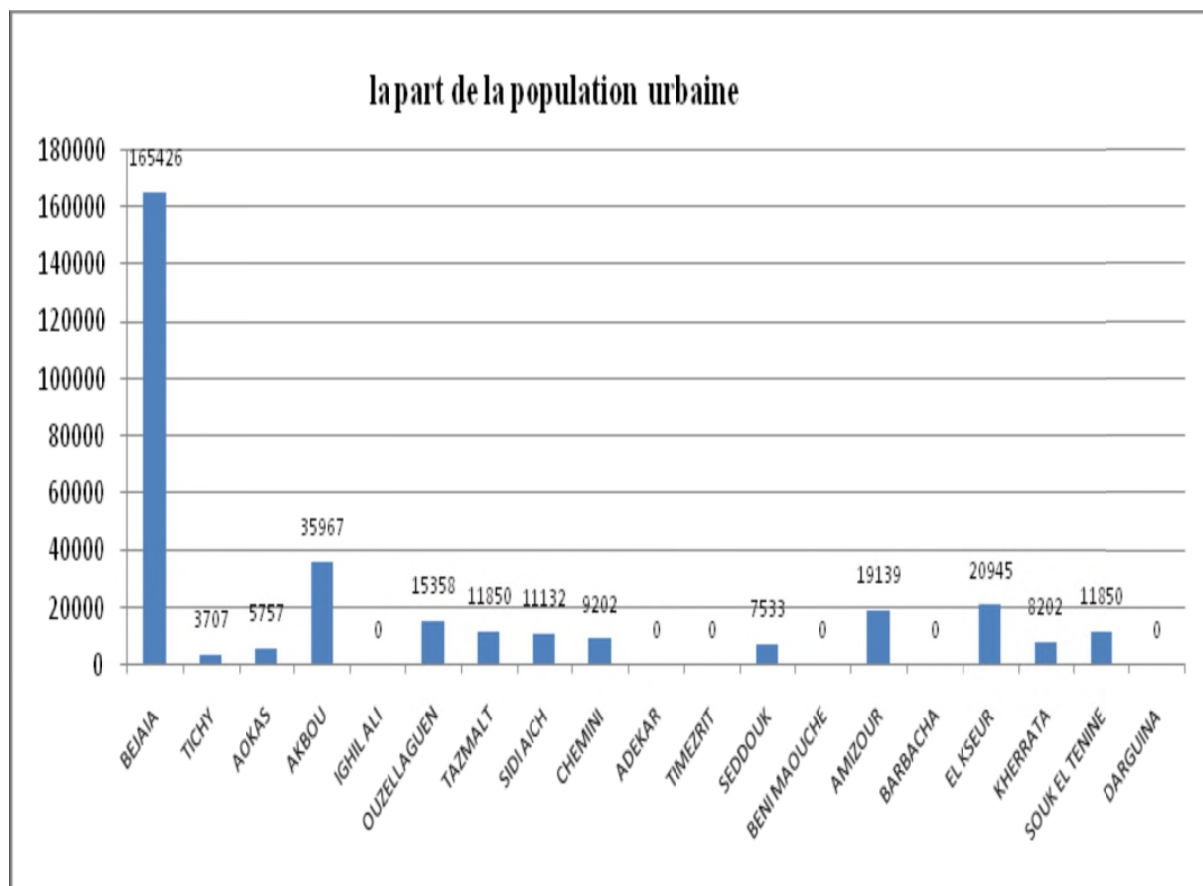
Source : Données du RGPH(2008)

D'après le graphique, on remarque qu'il ya une forte concentration de la population dans la daïra de Bejaïa, le chef-lieu de wilaya accapare 22 % de la population totale, avec seulement 5 % de la superficie du territoire, pendant que des daïras comme Adekar et Ighil Ali contiennent 3 % de la population total pour chacune et respectivement 8 % et 11 % de la superficie totale. Au-delà de ces deux situations opposées, on trouve des situations intermédiaires à l'image d'Akbou (9 % de la population), Amizour (8 % de la population), Sidi Aich (4 % de la population), contre respectivement 7 %, 7 % et 3 % de la superficie de la wilaya.

Le déploiement spatial et la structure de la population dans la wilaya

Le déploiement spatial de la population est caractérisé par le faible niveau d'urbanisation, qui, est de 34,34 %⁵, soit une population urbaine de 314 227 habitants contre une population rurale de 600 773. Bejaia constitue le principal pôle urbain de la wilaya, elle concentre à elle seule 55 % du totale de la population urbaine (graphique 3).

Graphique IV.2 : la part de la population urbaine de la Wilaya de Bejaia



Source : Données du RGPH(2008)

On note à partir du graphique n°03 que la plupart de la population vivent dans la ville plus de 3 habitants sur 5 localisent dans les chefs-lieux, plus d'un quart vit dans les agglomérations secondaires et le reste dans les zones éparses. Notons que tous les chefs-lieux ne sont pas des agglomérations urbaines. Selon l'ONS : l'agglomération où se trouve-le siège de l'APC est appelée Agglomération Chef-lieu (ACL) ; les autres agglomérations de la même commune sont appelées Agglomération Secondaire (AS). Une fois toutes les agglomérations délimitées, le reste de la commune constitue le territoire épars ou Zone épars(ZE) qui est composée

⁵En Algérie, les habitants du milieu aggloméré représentaient 56,1% du total de la population résidente en 1966. En 2008, la population agglomérée constitue 85,7% du total des résidents, soit un accroissement de 29,6 points en 42 ans (ONS : « Recensement Général de la Population et de l'Habitat. », avril 2008).

depetits groupements d'habitations (moins de 100 constructions) appelées hameaux ou lieu-dit. L'agglomération, telle qu'elle est définie, ne doit pas être confondue, avec une zone urbaine qui intègre d'autres critères,

Tableau IV.4 : Densité de la population par communes

COMMUNE	Population Au 31/12/2010	Superficies des communes (km ²)	Densité Habitants / km ²
BEJAIA	181386	120,22	1509
OUED-GHIR	19711	46,32	426
TOTAL DAIRA	201097	166,54	1207
AMIZOUR	38280	109,36	350
FERAOUN	15777	41,91	376
SEMAOUN	13875	33,98	408
B. DJELLIL	7944	27,93	284
TOTAL DAIRA	75877	213,18	356
TIMEZRIT	26347	38,09	692
TOTAL DAIRA	26347	38,09	692
S. EL-TENINE	14313	26,28	545
MELBOU	11611	47,47	245
TAMRIDJET	8578	53,27	161
TOTAL DAIRA	34502	127,02	272
TICHY	16864	56,66	298
TALA-HAMZA	11898	38,83	306
BOUKHLIFA	8935	116,38	77
TOTAL DAIRA	37697	211,87	178
IGHIL-ALI	705	195,37	50
AIT-R'ZINE	14841	74,56	199
TOTAL DAIRA	24546	269,93	91
DARGUINA	14414	82,53	175
TASKRIOUT	16451	31,06	530
AIT-SMAIL	12009	27,08	443
TOTAL DAIRA	42874	140,67	305
AOKAS	16295	27,87	585
T. N'BERBER	12864	52,76	244
TOTAL DAIRA	29159	80,63	362
ADEKAR	13322	107,6	124
T. IGHIL	6782	71,34	95
BENI-K'SILA	4467	164,16	24
TOTAL DAIRA	68	363,1	68
AKBOU	54299	52,18	1041
CHELLATA	239	41,6	9956
TAMOKRA	4090	68,4	60

Suite Tableau 04 ...

COMMUNE	Population au 31/12/2010	Superficies des communes (km ²)	Densité Habitants / km ²
IGHRAM	628	50,11	252
TOTAL DAIRA	80973	212,29	381
M' CISNA	207	39,12	8085
AMALOU	8764	57,14	153
BOUHAMZA	9302	77,86	119
TOTAL DAIR	47115	228,54	206
TAZMALT	29441	34	866
B. MELIKECHE	8658	42,6	202
BOUDJELLIL	11707	99,85	117
TOTAL DAIRA	49806	176,65	282
CHEMINI	15399	39,04	399
SOUK-OUFELA	9101	13,82	659
TIBANE	5157	5,4	955
AKFADOU	7496	42,01	178
TOTAL DAIR	37320	100,27	372
BARBACHA	17226	83,77	206
KENDIRA	5464	45,56	120
TOTAL DAIRA	690	129,33	175
I. OUZELLAGEN	23157	61,4	377
TOTAL DAIRA	23157	61,4	377
SIDI-AICH	14036	7,7	1823
TINEBDHAR	5926	16,61	357
TIFRA	8563	38,84	220
SIDI-AYAD	5519	9,06	609
LEFLAYE	6555	9,48	691
TOTAL DAIRA	40600	81,69	497
EL-KSEUR	30412	94,06	323
F. EL-MATHEN	12049	45,21	267
TOUDJA	10012	167,13	60
TOTAL DAIRA	52473	306,4	171
KHERRATA	35750	97,69	366
D. EL-KAID	29778	123,34	241
TOTAL DAIRA	65528	221,03	296
B- MAOUCHE	13669	94,86	144
TOTAL DAIRA	13669	94,86	144
TOTAL WILAYA	930000	3223,48	289

Source: DPSB/MONOGRAPHE DE LA WILAYA DE BEJAIA 2010.EDITION 2011

Tableau IV.5 : Daïras, communes, superficies et population⁶

Daïras	Nombre de communes	Communes	Superficie (km ²)	Population
ADEKAR	3	ADEKAR ; TAOURIRT IGHIL; BENI KSILA	363,10	24 105
AKBOU	4	AKBOU ; CHELLATA ; IGHRAM ; TAMOKRA	212,29	78 454
AMIZOUR	4	AMIZOUR; BENIDJELLIL; SEMAOUNE; FERRAOUN	212,88	74 455
AOKAS	2	AOKAS ; TIZI N'BERBER	80,63	28 613
BARBACHA	2	BARBACHA ; KENDIRA	129,33	22 265
BEJAÏA	2	BEJAÏA ; OUED GHIR	168,15	197 333
BENI MAOUCHE	1	BENI MAOUCHE	94,86	13 412
CHEMINI	4	CHEMINI ; TIBANE ; SOUK-OUFELLA ; AKFADOU	100,27	36 766
DARGUINA	3	DARGUINA; AÏT-SMAIL ; TASKRIOUT	140,67	32 582
EL KSEUR	3	EL KSEUR; IFENAIN ILMATHEN; TOUDJA	306,40	49 496
IGHIL ALI	2	IGHIL ALI ; AÏT-R'ZINE	269,93	24 089
KHERRATA	2	KHERRATA ; DRAA EL-KAÏD	217,85	22 719
OUZELLAGUEN	1	OUZELLAGUEN	61,40	22 719
SEDDOUK	4	AMALOU ; M'CISNA ; BOUHAMZA ; SEDDOUK	268,54	64 298
SIDI-AÏCH	5	SIDI-AÏCH ; EL FLAYE ; TIFRA; TINABDHER ; SIDI AYAD	81,69	39 839
SOUK EL-TENINE	3	MELBOU ; SOUK EL TENINE; TAMRIDJET	127,02	33 854
TAZMALT	3	TAZMALT ; BENI MELLIKECHE ; BOUDJELLIL	176,29	48 874
TICHY	3	BOUKHELIFA ; TICHY ; TALA HAMZA	211,87	36 987
TIMEZRIT	1	TIMEZRIT	38,09	25 853

Ces tableaux montrent que la plus part de la population presque 75 % de la population se localise le long de la vallée de la Soummam et ses environs. En deuxième position vient la zone de la plaine côtière, tandis que le coté Ouest de la région enregistre le plus bas niveau de densité, à l'image de Toudja et de Béni K'sila à cause notamment de la nature montagneusedeces sous-territoires.

On remarque à partir du tableau ci- dessus, que la densité moyenne est de 289 hab. /km² dans la commune de Bejaia, 1823 hab. /km² à sidi aiche et 1041 hab. /km² à Akbou et creux de 60 hab. /km² à toudja, 50 hab. /km² à Irghez Ali et 24 hab. /km² dans la commune de Béni K'sila. Le taux d'urbanisation dans la wilaya de Bejaia est parmi les plus Bas du pays avec 39,7 %.

⁶ Agence Nationale d'Intermédiation et de Régulation Foncière, Rubrique Monographie Wilaya de Bejaia.

Tableau IV.6 : Répartition de la population de la wilaya par groupes d'âge et sexes

Groupes d'âges	A fin de l'année 2010		
	Masculin	Féminin	Total
0-4 Ans	34697	32946	67642
05-09	32184	30470	62654
10-14	40232	38492	78724
15-19	49980	48325	98306
20-24	58309	55008	113317
25-29	53308	48905	102213
30-34	42787	39525	82313
35-39	3934819	33082	67902
40-44	28845	27915	56760
45-49	22966	21827	44794
50-54	20014	18922	38936
55-59	17669	16490	34160
60-64	10100	10747	20847
65-69	8766	9911	18677
70-74	7435	8829	16264
75-79	5943	6859	12802
80 ans et +	5748	6338	12086
ND	698	906	1603
Total	474501	455499	930000

Source: DPSB/MONOGRAPHE DE LA WILAYA DE BEJAIA 2010.EDITION 2011

D'après ce tableau on peu constater que :

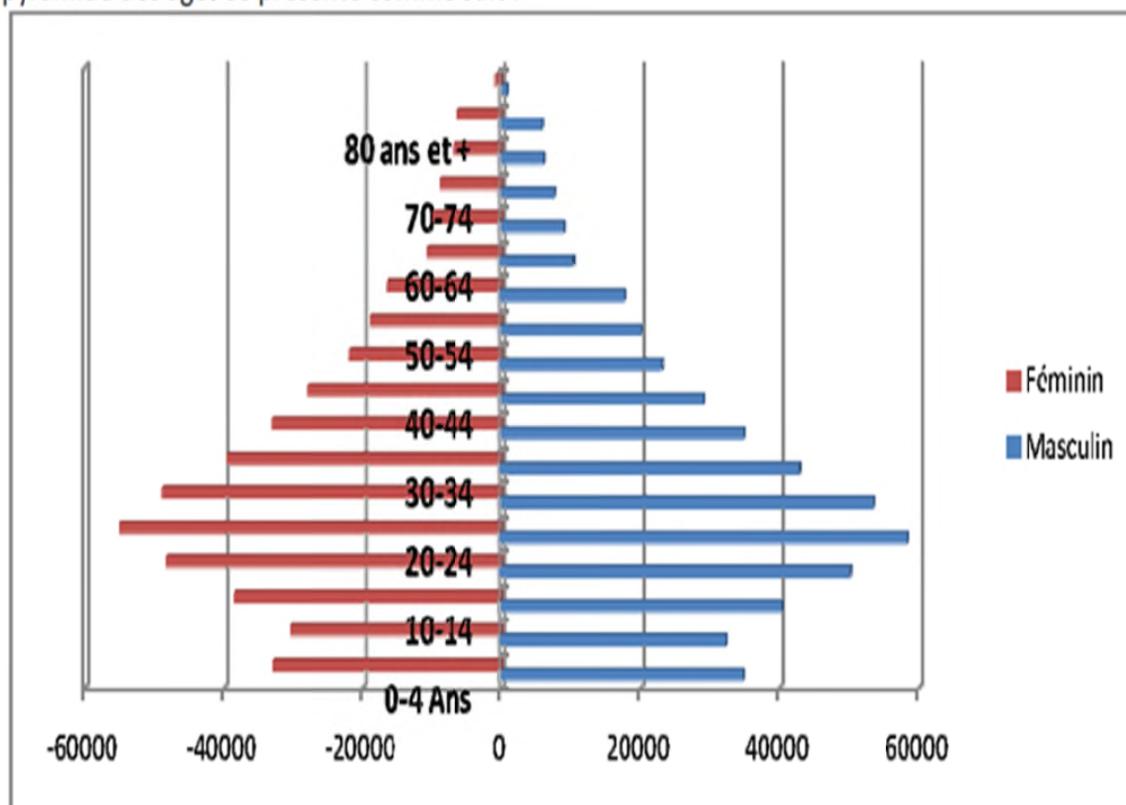
- Population scolarisable : 04-19 ans : 307326 soit 33,04 %.de la population total
- Population : 20-60 ans : 506235 soit 54%. de la population total
- Population de plus de 60 ans : 70193 soit 7%.de la population total

D'après ces constations on remarque que la population de Bejaia est dominée par la catégorie jeune ayant entre 20 et 60 ans. Cela nous permet de voir que le potentiel de la main-

d'œuvre d'une région est plus important que la population est importante et jeune, on remarque aussi que, pratiquement 60% de la population est en âge de travailler

Graphique IV.3 : Présentation la pyramide des âges

La pyramide des âges se présente comme suit :



Source: DPSB/MONOGRAPHE DE LA WILAYA DE BEJAIA 2010.EDITION 2011

Ce graphe fait ressortir la dominance de la population féminine au détriment de la population masculine et la dominance de des jeunes entre 20 et 60 ans

IV.1.3.2. Emplois

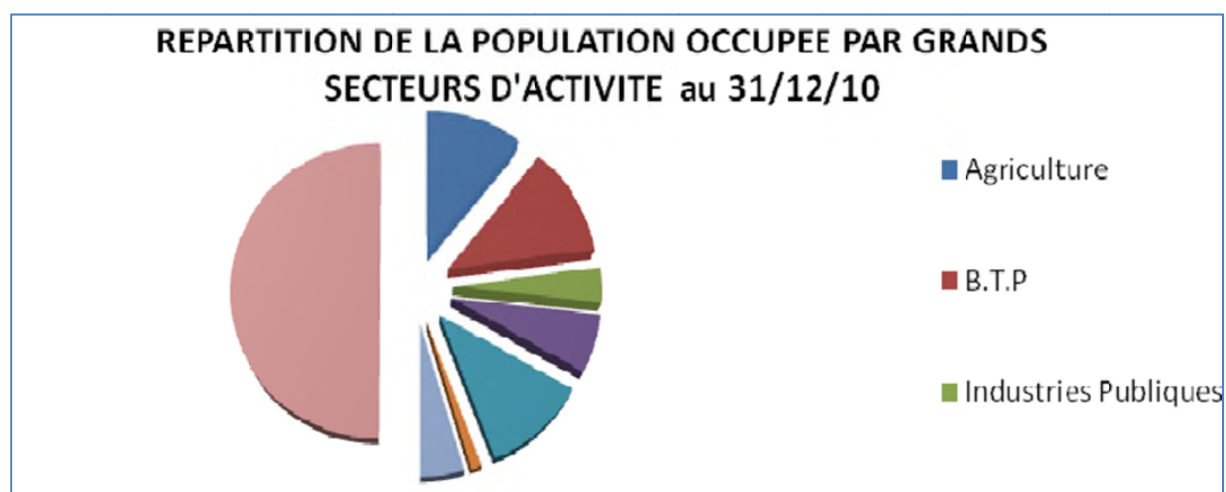
La population active totale à la fin de l'année 2010 est d'environ **353 350** représentants ainsi **38 %** de la population totale de la Wilaya. La population occupée, quant à elle, est estimée à **310 950** personnes donnant ainsi un taux de chômage **12 %**.

Tableau IV.7 : Population active occupe par grands secteurs

DESIGNATION	Situation au 31 /12/10	%
Agriculture	66885	21,54
B.T.P	75625	24, 32
Industries publiques	23750	7,64
A.D.M (exécutif, A.P.C, E.P.A)	40000	12 ,86
Service	69650	22 ,40
Artisanat et tourisme	6900	2 ,22
Autres	28140	9.05
Totale	310950	100

Source: DPSB/MONOGRAPHIE DE LA WILAYA DE BEJAIA 2010.EDITION 2011

Graphique IV.4 :Répartition de la population par secteur d'activité



Source: DPSB/MONOGRAPHIE DE LA WILAYA DE BEJAIA 2010.EDITION 2011

Tableau IV.8: Répartition de nombre d'emplois déclarés

SECTEUR	2007	2008	2009	2010
AGRICULTURE	116	59	35	02
BTPH	545	1322	902	593
INDUSTIES	767	972	403	540
SANTE	130	10	04	19
TRANSPORT	1591	1979	1669	738
TOURISME	64	118	116	88
SERVICES	114	248	127	35
TOTAL	3 327	4708	3256	2015

Source: DPSB/MONOGRAPHIE DE LA WILAYA DE BEJAIA 2010.EDITION 2011

A partir de tableau ci-dessus on remarque que le nombre d'emplois déclarés est important dans l'année de 2007, après il a connue un fléchissement au cours des années 2008 et 2009 dans l'année 2010 on remarque une forte diminution

IV.1.4 Structure économique

IV.1.4.1 L'activité économique de la région

En se basant sur le répertoire des principales unités industrielles en 2008, nous distinguons la configuration productive de la région dans sa dimension spatio-économique

Tableau IV.9 : Répartition sectorielle des principales unités de production et de l'emploi.

Catégorie Principales branches d'activités	Nombre d'emploi par PME		Nombre d'entreprises		TOTAL	
	Privé1	Public2	Privé3	Public4	(1+2)	(3+4)
Boissons, gaz, miné alcool	1231	475	16	2	1706	18
Semoules, farine et divers	735	230	13	2	965	15
Viandes et dérivés	254	0	3	0	254	3
Huiles, margarine et sucre	1044	866	2	2	1910	4
Produits laitiers	1654	55	9	1	1709	10
Electromécanique	1468	720	6	4	2188	10
Industrie plasturgique	201	346	4	1	547	5
ISSME	377	164	5	1	541	6
Mobilier et transform. DuBois	84	120	2	2	204	4
Textiles	318	2901	4	6	3219	10
Agrégats, produits. de construction	701	637	14	3	1338	17
Produits pétroliers et dérivés	0	992	0	3	992	3
TOTAL	8067					

Source : DPAT de Bejaia, monographie de la wilaya de Bejaia 2008, édition 2009.

A partir de tableau ci-dessus on peut tirer les remarques suivantes :

Le nombre d'emploie par PME dépend de nombre d'entreprises de la région. Les entreprises public ouvre ces porte a un grand nombre de la population elle embouche un nombre important de la population surtout la population jeune par rapport a les entreprises privées.

L'existence des entreprises pousse la création de l'emploi donc l'existence des entreprises est un facteur important pour l'économie.⁷

IV.1.4.2 La configuration spatiale de l'activité industrielle

Pour voir au plus près la géographie industrielle de la région, nous utilisons les données sur la répartition géographique de l'activité industrielle pour montrer les principales zones dynamiques de la région.

Tableau IV.10 : Répartition géographique des principales entreprises du secteur des PME /PMI (privé) et public en 2008

	Nombre d'emplois			Nombre de PME (+20employés)		
	Privé	Public	Total	privé	public	Total
AKBOU	2156	1021	3177	3	25	28
Bejaia	1963	4634	6597	14	1226	
El-kseur	1069	0	1069	0	15	15
IghzerAmokran	496	0	496	0	4	4
Seddouk	309	0	309	0	2	2
Béni mansour	157	0	157	0	2	2
Oued-Ghir	102	0	102	0	2	2
Sidi aiche	83	915	998	2	3	5
Taskriout&Kherrata	80	631	711	4	2	6
Toudja	178	90	268	1	3	4
Autres	266	305	571	4	7	11

Source : DPAT de Bejaia, monographie de la wilaya de Bejaia 2008, édition 2009.

Sur le plan géographique les principales entreprises de la région sont concentrées dans trois zones, plus de trois quart sont localisées à Bejaia, Akbou et El Kseur. Le secteur public est largement concentré à Bejaia tandis que le privé trouve son terrain de prédilection à Akbou.SidiAich et Kherrata qui viennent en 4eme et 5eme positions pour l'investissement public sont largement déclassées par le privé dont l'arrivée dans ces régions est récente.

⁷BENDJGUELEL.F, « Essai d'analyse des déterminants de localisation des entreprises dans la wilaya de Bejaia », Mémoire Mgestère, université A.Mira. 2007.

IV.1.4.3 Le déploiement spatial de l'industrie dans les principales agglomérations

La répartition géographique de l'emploi industriel fait ressortir trois agglomérations : Bejaia, Akbou et El Kseur. L'étude de ces trois nœuds vise à montrer l'interaction qu'il y a entre la dynamique sectorielle et la dynamique spatiale de l'industrie et de voir si la région montre une tendance vers une dynamique d'agglomération

Tableau IV.11 : Répartition des principales branches par les trois zones les plus actives.

Branches	Akbou	Bejaia	El kseur	Autres
Boisons	5	1	2	9
Semoules et farines	3	3	6	4
Produits laitiers	5	1	2	2
Viandes	3	0	0	0
Huiles et sucres	1	3	0	0
Electromécanique&électricité	2	5	0	4
Industrie Plastique, emballage	3	1	1	1
Issme	0	1	0	2
Mobilier et meubles	1	1	2	1
Textiles	2	2	2	3
Produits pétroliers	0	3	0	0

Source : DPAT de Bejaia, monographie de la wilaya de Bejaia 2008, édition 2009.

L'industrie se répartit d'une manière aléatoire entre les trois zones d'activité. Pratiquement aucune zone ne se distingue par une quelconque spécialisation. L'aperçu géographique sur la localisation des principales activités productives montre que l'industrie est, plutôt aléatoirement dispersée. La localisation dépend des facteurs parfois extra économiques.

IV.1.5 Le positionnement économique de Bejaïa

Dans une étude prospective du territoire algérien (SNAT, 2025), les villes qui apparaissent les plus compétitives sont : Alger, Annaba, Bejaia, Blida, Constantine, Jijel, Oran, Ouargla, Sétif, Sidi Bel Abbas, Skikda, Tizi-Ouzou, Tlemcen. L'analyse qualitative liée aux objectifs des pôles de compétitivité destinés à différents créneaux industriels et technologiques, amène à une sélection plus restrictive de trois groupes à développer en priorité: zones d'activités polyvalentes ou Pôles de Compétitivité (Alger, Blida, Oran, Tizi-Ouzou) ; technopôles (Alger, Sidi Bel Abbas, Bejaia) ; zones spécialisées (HassiMessaoud, Oran, Skikda).

- Une position stratégique : elle est au centre de la bande littorale du pays, comme elle est à la porte du Maghreb et de l'espace méditerranéen ;
- Un patrimoine historique d'une grande

IV.1.5.1 Agricultures

La Wilaya de Bejaia s'étend sur une superficie de 322 348 ha et est réparti comme suit:

- Superficie Agricole Utile : 130 348 ha ; → 40,45 %
- Pacages et parcours : 30 859 ha ; → 09,57 %
- Terres improductives des exploitations : 3 587 ha ; → 01,11 %
- Superficie forestière : 122 500 ha ; → 38,00 %
- Terres non agricoles: 35 054 h ; → 10,87 %

La wilaya de Bejaia dispose d'une surface agricole utile de **130348** Ha dont **05** % en irriguées, la Wilaya recèle d'importantes potentialités foncières de haute valeur agricole, particulièrement les terres situées dans la vallée de la Soummam et les plaines côtières qui pénètrent parfois jusqu'à **04** Km en direction des piémonts dans certains endroits.

La fertilité de ces sols confère au secteur de l'agriculture des aptitudes à une exploitation intensive (irrigation, mécanisation) dans le domaine du maraîchage, des agrumes, des fourrages et dans les élevages bovins laitiers et avicoles. Sous les principales productions (2010) :

Tableau IV.12 : Principales production

CAMPAGNE : 2009/2010 –Unité : Qx

Céréale	Légume secs	fouillage	Agrume	Culture maraichère	Vigne table	Olivier	figuier	Culture industrielle
110830	9135	371850	128678	659671	22241	309182	322817	23630

Source: DPSB/MONOGRAPHE DE LA WILAYA DE BEJAIA 2010.EDITION 2011

On remarque d'après le tableau que les cultures maraichères viennent en tête des principales productions agricole à cause notamment du fait que se sont des produits de grandes consommations comme la pomme de terre. Les fourrages représentent également une grande partie de la production agricole à cause de sont importance pour les éleveurs. Les figuiers et les oliviers représentent également des produits important.

Tableau IV.13 : Répartition général des terres

COMMUNE	SAU	Pacage et parcours	Terres Improductive des Exploitations	Superficies forestières	Terres improductives non affectées à l'agriculture	TOTAL superficie de la commune
BEJAIA	359	387	20	10580	672	12022
OUED-GHIR	1827	383	285	1568	569	4632
TOTAL DAIRA	2186	770	305	12148	1245	16654
AMIZOUR	8621	329	164	760	1062	10954
SEMAOUN	2557	807	15	308	504	4191
FERAOUN	2544	358	24	126	346	33
B.DJLIL	2678	20	0	50	45	98
TOTAL DAIRA	16400	1514	203	1244	1957	21318
TIMEZRIT	3065	20	59	555	110	3809
TOTAL DAIRA	3065	20	59	555	110	3809
S.EL-TENINE	1595	41	5	890	97	2628
MELBOU	656	600	276	1340	1875	4747
TAMRIDJT	980	543	249	2718	837	5327

Chapitre IV L'étude des déterminants de l'implantation des entreprises dans la wilaya de Bejaïa

TOTAL DAIRA	2331	1184	530	4948	2809	12702
TICHY	938	486	10	2692	1540	5666
COMMUNE	SAU	Pacage et parcours	Terres Improductive des Exploitations	Superficies forestières	Terres improductives non affectées à l'agriculture	TOTAL superficie de la commune
TOTAL DAIRA	3398	2335	120	10666	3768	21187
IGHIL ALI	4357	2303	20	11265	1592	19537
AIT R'ZINE	5207	524	15	1210	500	7456
TOTAL DAIRA	9564	2827	35	12475	2092	26993
DARGUINA	1459	800	20	3698	2276	8253
TASKRIOUT	579	210	110	1168	1039	3106
AIT-SMAIL	1371	50	70	864	353	2708
TOTAL DAIRA	3409	1060	200	5730	3668	4067
AOKAS	1183	35	10	1509	50	2787
T.N'BERBER	1705	125	59	2482	905	5276
TOTAL DAIRA	2888	160	69	3991	955	8063
ADEKAR	1100	1610	10	7240	800	10763
T.IGHIL	617	963	6	5398	150	7134
BENI-K'SILA	631	923	10	15702	1150	18416
TOTAL DAIRA	2340	3496	26	28340	2100	36310
AKBOU	3456	526	50	416	770	5218
CHELLATA	2063	911	100	906	180	4160
TAMOKRA	3658	1160	350	1422	250	6840
IGHRAM	2349	1614	150	280	618	5011
TOTAL DAIRA	11526	4211	650	3024	1818	21229
SEDOUK	3633	331	25	677	776	5442
M'CISNA	2839	5	0	948	120	3912
AMALOU	5104	17	0	566	27	5714
BOUHAMZA	4432	1319	20	762	1181	7786
TOTAL DAIRA	16008	1744	45	2953	2104	22854
TAZMALT	2736	268	10	0	386	3400
B.MLIKECHE	2025	740	10	692	876	4280

Chapitre IV L'étude des déterminants de l'implantation des entreprises dans la wilaya de Bejaïa

BOUDJLIL	5211	210	10	4154	400	9985
TOTAL DAIRA	9972	1218	30	4783	410	17665
COMMUNE	SAU	Pacage et parcours	Terres improductives Des exploitations	Superficie forestières	Terres improductives non affectées à l'agriculture	TOTAL superficies de la commune
SIDI-AICH	361	10	90	0	1266	770
TINEBDAR	1391	190	0	0	630	1661
TIFRA	2629	317	6	852	630	3884
SIDI-AYAD	830	15	0	0	309	906
LEFLAY	803	65	0	0	80	948
TOTAL DAIRA	6014	597	96	852	80	8169
CHEMINI	2132	616	70	676	160	3904
SOUK-OUFELA	1027	185	10	0	20	1382
TIBANE	500	15	5	0	493	540
AKFADOU	1221	350	0	2137	1083	4201
TOTAL DAIRA	4880	1166	85	2813	1054	10027
BARBACHA	3587	860	20	2856	212	8377
KENDIRA	1839	450	15	2040	1266	4556
OUZELAGAN	5426	1310	35	4896	630	12933
TOTAL DAIRA	5426	1310	35	4896	630	12933
EL KSEUR	4497	173	160	4048	528	9406
F.E MATEN	2813	265	200	1183	54	4520
TOUDJA	4173	337	100	11468	635	16713
TOTAL DAIRA	11483	775	460	16704	1217	30639
KHERATA	2900	1183	362	3224	2100	9769
D.EL-KAID	6875	2858	217	324	2060	12334
TOTAL DAIRA	9775	4041	579	3548	4160	22103
B/MAOUCHE	5310	1322	10	1044	1800	9486
TOTAL DAIRA	5310	1322	10	1044	1800	9486
T. WILAYA	130348	34470	3587	122500	35054	322348

Source: DPSB/MONOGRAPHE DE LA WILAYA DE BEJAIA 2010.EDITION 2011

On remarque d'après le tableau que terres agricole sont surtout concentré le long de la vallée de la Soummam à cause notamment de la présence d'eau (irrigation). Il y a également une superficie considérable de terres non agricole comme les terres montagneuse et les zones urbaine.

IV.1.5.2 Foncier industriel⁸

Tableau IV.14 : Foncier industriel

Commune	propriétaire	Sup Totale (ha)	Sup Cessible (ha)	Nombre de Lots Créés	Nombre de lots attribués	Nombre de Lots vacants	Sup Disponible (ha)
Bejaia	URBAS	119	103	88	88	0	/
Akbou	URBAS	40	38	6	5	1	3
El Kseur	Commune	50	33	57	57	0	/

Tableau IV.15 : Zones d'activités

Commune	Dénomination	Superficie (ha)	Lots créés	Lots attribués	Lots disponibles
EL KSEUR	EL KSEUR	16	189	189	0
FENAIA	ILMATEN	10	58	50	8
OUZELLAGUEN	HELLOUANE	4	18	18	0
TIMEZRIT	IDERKEN	4	28	28	0
SEDDOUK	SEDDOUK	3	16	16	0
ADDEKAR	ADDEKAR	4	43	43	0
AKBOU	TAHARACHT	25	50	50	0
	TAHARACHT EXTENTION	23	45	41	4
SOUK EL TENINE	SOUK EL TENINE	9	93	93	0
TASKRIOUT	TASKRIOUT	2	15	15	0
AKFADOU	TINIRI	3	21	0	21
SEDDOUK	2 ^e TRANCHE	2	9	9	0
AOKAS	AOKAS	4	28	28	0
OUED-GHIR	OUED-GHIR	9	93	93	0
TOUDJA	TOUDJA	6	32	30	2
TALA-HAMZA	TALA-HAMZA	4	26	26	0
AMIZOUR	AMIZOUR	3	13	13	0

⁸ Agence Nationale d'Intermédiation et de Régulation Foncière, Rubrique Monographie Wilaya de Bejaia.

Section 02 : Présentation et analyse des résultats.

IV.2.1.Présentation e la commune d'akbou.

La commune d'akbou se situe dans la vallée de la Soummam sur les flancs de la chaîne montagneuse de Djurdjura à une altitude moyenne de 280m. Le chef lieu de la daïra d'akbou se compose de quatre communes : Ighrem, Chellata, Tamokra et Akbou. Cette dernière est localisée à 70km du chef lieu de la commune de Bejaïa et à 200km à l'est de la capitale algérienne. La commune d'Akbou s'étale sur une superficie de 52.18km², et comprend deux régions distinctes : la première constitue le périmètre urbain et représenté par le plateau d'akbou qui se compose de Tifrit, Riquet, Azib, le plateau d'Arafou, et la plaine d'Azaghar, et la seconde est représentée par le reste de l'espace communal qui constitue la zone semi-urbaine.

La commune d'akbou est délimitée au nord par la commune de Chellata ; au sud par les communes d'Ait Arzine et Amalou, à l'est par la commune d'Ouzellaguen et à l'ouest par les communes d'Ighram et Tazmalt.

La commune d'akbou dispose d'un réseau routier constitué principalement de la route nationale N°26 qui la relie avec l'espace wilaya, régional et national (relie le nord et l'est d'Algérie). Elle est traversée aussi par le chemin de wilaya 14 comme accès routiers qui assurent sa liaison avec les autres communes, en plus du passage de la voie ferrée (Bejaïa-Alger).

La commune d'akbou se caractérise par une forte densité de la population au 383.56 hb/km², sa forte agglomération et sa forte urbanisation en 2011 : 71.86 de la population totale est agglomérée dans le chef lieu de la commune d'akbou et 99.70 dans l'agglomération chef lieu et les agglomérations secondaires de la même commune.

IV.2.1.1 Présentation de la Zone d'activité TAHARACHT

La ZAC de TAHARACHT est créée en 1993 suite à la délibération N°185 du 04/09/1986 de l'APC d'Akbou, approuvée le 13/10/1986 par la daïra d'Akbou. Elle est identifiée par l'acte administratif N°269 du 17/10/1993, publié à la conservation foncière d'Akbou le 26/10/1993, volume 4N°22. Elle est située au sud-est du chef lieu de la commune d'akbou à proximité de la route nationale N°26 et à proximité de la voie ferrée.

La ZAC de TAHARACHT est d'une superficie totale de 24.5(ha)(équivalent 248521.00 m²) répartie en 50lots, tous attribuées,la création de cette zone a répondu en grande partie a la demande du foncier a usage industriel dans la commune d'akbou.

Néanmoins.la croissance de cette demande a poussé les autorité a élargir cette zone,ce qui a donné naissance a la zone TAHARACHT extension les autorités a élargir cette zone, ce qui a donné naissance a la zone TAHARACHT extension en 1998 par la délibération N°145 du 28//10/1998 de l'APC d'Akbou, approuvée par l'arrêté N°450/2000 du wali de la wilaya de bejaia du 30/04/2000.une extension est établie sur une surface 22.5(ha),équivalente de (224895.00m²) réparties en 45 lots dont 03 sont non attribués.

Ainsi, la zone d'activité TAHARACHT se constitue de deux sous-zones : la zone I(initial) et la zone II(extension sur la partie communale et une extension sur la partie domaniale (09ha 77ares 05ca).la combinaison de ces deux parties a la zone une superficie totale de 57(ha) .en terme d'activité, la zone TAHARACHT contiens 46unités de production dont 32 sont opérationnelles,11 en construction et 03 non encor opérationnelles ou a l'arrêt.

En outre akbou dispose aussi d'un secteur bancaire il est présent avec quatre banques nationales que sont la CNEP,la CPA ,la BADR,et la BDL , ainsi quatre autres étrangères AGB ,Société Générale, BNP PARIBAS,Natixis Banque, qui viennent de s'installer récemment .

La commune d'akbou dispose d'un ensemble d'avantage qui fait d'elle la plus importante commune de la wilaya de Bejaia et aussi a l'échèle national.

IV.2.2 Présentation de la commune d'el kseur

La commune de El kseur est situer dans la vallée de la Soummam,au centre d'un triangle formé par Bejaia, Amizour,et Sidi Aich,elle s'étend entre Adekar et Aghbalou et l'oued soummam.la commune d'el kseur s'étend sur une superficie de 94.06km est chef lieu de la daïra, entourée par la commune de Toudja au nord,par la commune de Oued Ghir a l'est et par la commune de Tourirt a l'ouest ,elle constitue un carrefour stratégique dans la région, traversée par une ligne de chemin de fer et de deux routes nationales N°12 et 26

El kseur se localise a 20km de la wilaya de Bejaia, 108km de la wilaya de TiziOuzou et de 224 km de la wilaya d'Alger.

La commune d'el kseur se caractérise par une densité de la population 60.23hab/km² pour une population qui a atteint 52767habitant en 2011.la population active représente un taux 5.8% de la totalité,72% de la population totale est aggloméré dans la zone urbaine ou se

trouvent la plupart des équipements dans le chef lieu, le reste(28%) est installé dans les zones rurales.la commune connaît une fluidité de circulation garantie par les réseaux routiers suivant :02 route nationales (RN N° 12 et 26),03 chemins de wilaya et de plusieurs piste et chemins communaux .ajoutant a cela le réseaux ferroviaires(le chemin de fer BENI MENSOUR-BEJAIA) qui traverse la commune d'el kseur.

La commune d'el kseur connaît plusieurs offres d'investissements publics ainsi que privés. Depuis deux décennies ses investissements entraîné des mutations considérable au sein des différentes secteurs, industrielles,agricoles, et de services.

La superficie de la commune d'elkseur est 9406(ha), dans la superficie des terres a vocations agricoles(SAU) s'étend a 500(ha).

Les principales activités industrielles les plus prodiguées au seins de la commune d'el kseur sont ;

- ✓ Production d'élément de cuisines ;
- ✓ Production agroalimentaires ;
- ✓ Production de confection de vêtement et lingerie ;
- ✓ Production de matériaux de constructions ;

En effet le totale de ses entreprises atteindre 506 petites et moyenne entreprises avec 2365 emploi en fin de 2011⁹.

IV.2.3 Présentation de l'enquête de terrains et les résultats obtenus

IV.2.3.1 Le Questionnaire

le question est élaboré dont l'objectif est de collecter un maximum d'information eux même des donnees primaires et il es bien adapter aux recherche quantitatives ,utiles et en relation avec notre travailler de recherche, ce qui nous donnerais la possibilité de confirmer ou d'informer nos hypothèses et bien entendu de répondre a la question de départ en prenant en considération le cadre théorique des chapitres précédent. Dans notre cas nous utiliserons le questionnaire comme guide d'entretien dans le bute de nous rapprocher la compréhension et explication de la relation qui réside entre les entreprises et leur territoires exceptionnellement concernant les deux commune akbou et elkseur au sein de la zone d'activité.

⁹ DPSB/MONOGRAPHIE DE LA WILAYA DE BEJAIA 2010.EDITION 2011

IV.2.3.2 Le déroulement de l'enquête.

Notre enquête c'est basé exceptionnellement sur des entretien effectuer avec les chefs d'entreprises qui a été entamé en avril 2015.

L'obtention des résultats se présente comme suite ;

Tableau IV.16 : Information sur l'enquête de terrain

	Entreprises industrielles
Questionnaire déposé	40
Questionnaire récupéré	35
Questionnaire avec des raiponces favorables	30
Taux de réponses total en%	75%

Source : Nous même sur la base des résultats de l'enquête de terrain

Le tableau N°14 résume les informations collecter dans notre enquête concernant l'ensemble des questionnaires déposes et récupéré auprès des entreprise et d'autres établissement visité.

Quoique durant notre enquête nous avons rencontré des empêchements des entraver qui sont la pluparts du temps de la négligence par certains chef d'entreprises des réponses plutôt vague et imprécises d'autre, et manque de temps.

IV.2.3.3 Résultats de l'enquête et analyse de données

Tableau IV.17 : Information concernant les entreprises enquêtées au niveau de la commune d'Akbou

Nom d'entreprise	Secteur d'activité
SARL BETONEX	Industrie de matériaux de constructions
SARL RAMDY	Industrie agro-alimentaire
SARL TAHARACHT GRANITO	Matériaux de construction, céramique et ver
SNC JAVEL D'OZ	Industrie chimique
SPA CANDY VOLEILES	Industrie agro-alimentaires
SARL GRAND MOULIN DE LA VALLEE	Industrie agro-alimentaire
SARL GMF	Industrie agro-alimentaire

Source : Nous-mêmes sur la base des résultats de l'enquête.

Le tableau N°16 représente l'ensemble des entreprises industrielles enquêtées au niveau de la commune d'akbou sélection et classées par secteur d'activité.

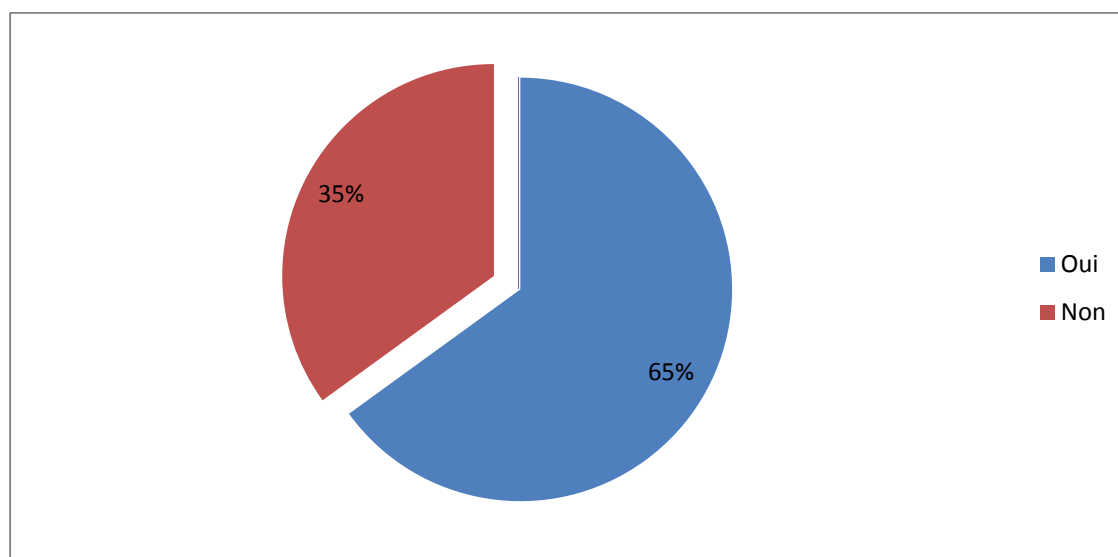
Tableau IV.18 :Information concernant les entreprises enqueteés au niveau de la commune d'el kseur

Nom d'entreprise	Secteur d'activité
SARL ALLIANCE GRAPH	Industrie de papier
ETS OUTITOUR	Industrie mécanique
EURL L'EMAIL DE GRAINE D'OR	Industrie agro-alimentaire
ARSIOR METAL (société national)	Industrie de matériaux de construction
SARL ZIDANI MARBRE	Industrie ,transformation marbre
SNC AB CUISINE	Industrie de cuir,de chaussures et bois
SARL MOULEX	Industrie gro-alimentaire

Source :Nous meme sur la base des resultats de l'enquete .

Le tableau N°18 : represente les entreprises industrielles dans la commune d'elkseur,par secteur d'activité.

Graphique IV.5 : importance du facteur territoire dans le choix d'implantation des entreprises industrielles.



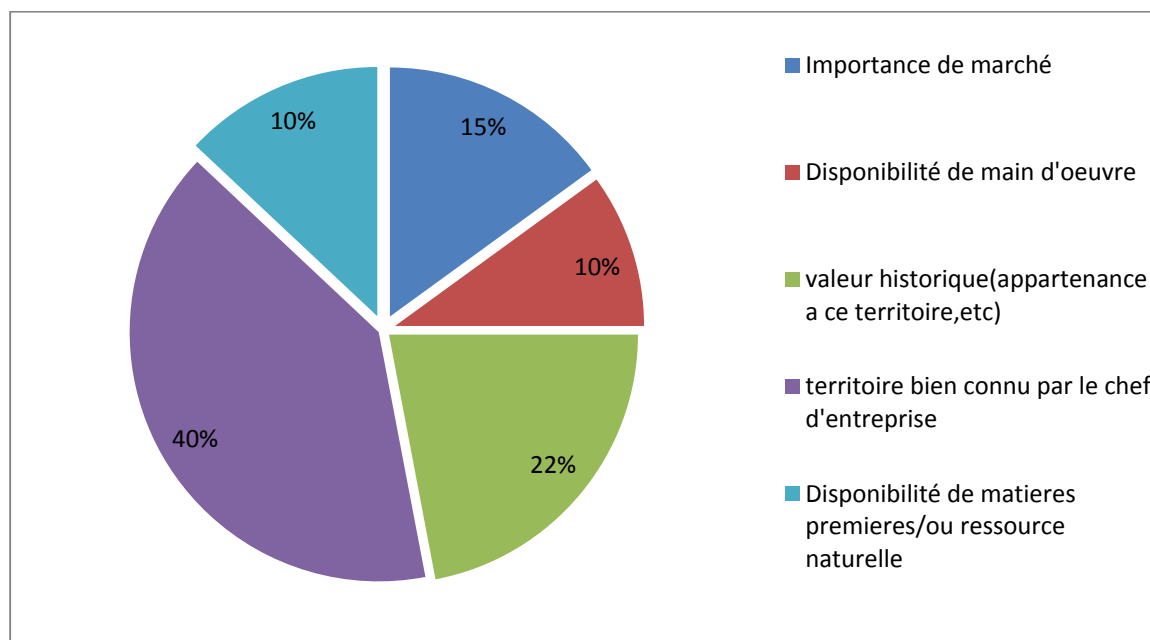
Source : nous-meme sur la base des résultats de l'enquete.

Le graphique N°5 est un diagramme en secteur illustrant l'importance de facteur territoire sur la localisation des entreprises, dans les deux commune d'el kseur et d'akbou.

Parmis les 48% des personne qui pense que le territoire constitue un facteur important dans l'implantation des entreprises 72% dans la commune d'elkseur cette prise en considération est expliquer par l'importance de la proximité de la ville de bejaia muni d'infrastructure de base permettant le bon fonctionnement de l'activité industrielles ainsi attanchant une grande importance au port,a l'aéroport,la voie féré,et défferent reseaux routier qu'offre la wilaya comme liaison tel que ; jijel et sétif, bouira, tizi ousou,t bien d'autre ..ect, mais aussi l'aprovisionnement en matiers premieres,disponibilité des ressource nécessaire au bon déroulement des activité industrielles.

Par contre dans la commune d'akbou l'importance accordé au territoires ne semble pas etre aussi important quil es apercu par les les enquetés dans la commune d'el kseur,il semble que plus 70% pensent que l'implantation des entreprises depend du degré d'aménagement accordé au territoire mais pas au territoire en lui meme.

Graphique IV.6 : Les different facteur de localisation des entreprises industrielles.



Source : Réalisé par nos soins a partir des résultats de l'enquête.

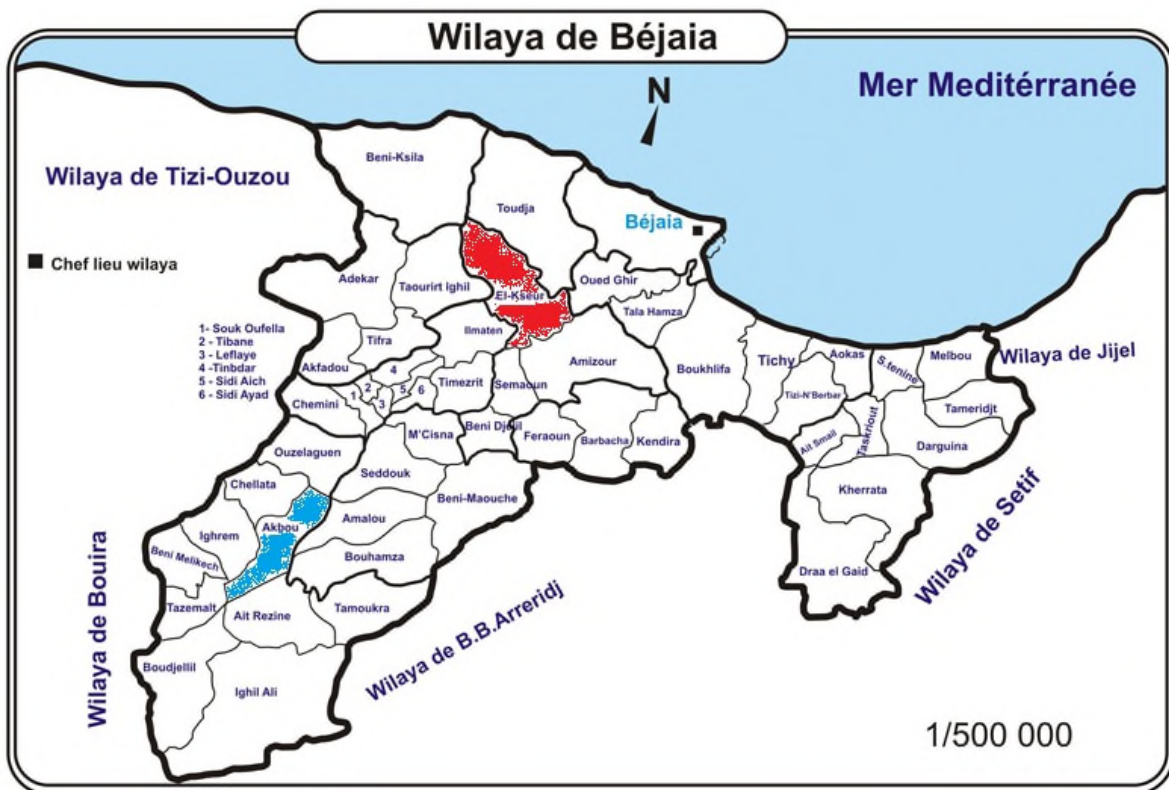
En tenant compte des résultats établis dans ce diagramme ci-dessous, le facteur territoire bien connu par le chef d'entreprise est le plus pris en considération en raison de l'importance capitale des informations dont dispose le chef d'entreprise qui peuvent l'aider à anticiper les différentes fluctuations ou bien variations dans son territoire ainsi que suivre le mouvement des mutations, comme par exemple l'avantage que procure de connaître la commune d'Akbou, une commune qui détient un réseau routier qui la relie à plusieurs wilayas, (wilaya de Bejaïa, Tizi Ouzou, Bordj Bouraïdje et Alger,) elle se caractérise aussi par la détention de vastes terrains et d'une population importante, nombre d'entreprises, ainsi que les infrastructures de base dont elle dispose qui feront d'elle une wilaya dans un futur proche.

Toutes ses caractéristiques sont éventuellement prises en compte dans le choix de l'implantation de l'activité d'une entreprise.

Le second facteur est celui de valeur historique, concept culturel suivi par le chef d'entreprise qui est influencé par son territoire natal, une certaine confiance déjà instaurée qui les pousse à choisir de s'installer puisque pour eux leur territoire d'origine répond à leurs attentes (lieu d'habitat, la famille, lieu de travail).

Ce qui concerne les facteurs, disponibilité de main d'œuvres et l'importance du marché et celui de disponibilité de matières premières se sont des facteurs variables qui peuvent varier dans le temps.

Carte IV.3 : la représentation cartographique des deux communes, AKBOU et EL KSEUR



Source : www.carte.des.communes.de.Bejaia.dz. Consulté le : 13/05/2015.

La carte N°3 représente la carte géographique de la wilaya de Bejaïa illustrant l'emplacement des communes d'akbou et d'el kseur.

La carte IV.1 :La ZAC de TAHARACHT



Source : réalisé par nos soins

La carte N°1 représente les différentes entreprises implantées dans la zone de TAHARACHT.

Carte IV.2 : La ZAC D'EL KSEUR.



Source : réalisé par nos soins

La carte N°2 représente les différentes entreprises implantées sur la zone d'activité d'el kseur.

Conclusion

La majorité des enquêtées ont répondu favorablement pour ce qui est de l'importance du facteur territoire dans le choix de l'implantation d'une entreprise, ils expliquent cela par l'existence d'un certain nombre de facteurs (facteurs traditionnels) que les chefs d'entreprises prennent en compte avant de s'implanter, facteur considéré comme intérêt et constituant un avantage pour la prospérité et le bon fonctionnement de leur entreprise, parmi ses facteurs l'un des plus importants c'est le territoire bien connu du chef d'entreprises, ainsi que les différents réseaux dont dispose la région que ses derniers jouent le rôle d'intermédiaire ou bien liaison entre régions et acteurs.



CONCLUSION GENERALE



Conclusion général

Notre travail est porté sur la problématique de la localisation, ainsi nous nous focalisant sur les facteurs qui déterminent les choix d'implantation des entreprises.

Cependant il est impératif de poser notre objet de travail sur un socle théorique pertinent en commençant par détourné notre intentions sur les fondements des théories de la localisation : agricole de Von Thünen et industrielle de Weber, et du modèle centre-périphérie de la nouvelle géographie. En suite, nous nous sommes assurées à mettre en évidence la relation entre l'entreprise et son territoire en citant les principaux facteurs qui font l'attractivité d'un territoire et les indicateurs de celle-ci. ainsi pour clôturé l'étude théorique de notre travail nous nous sommes permis de faire une présentation de la wilaya de Bejaia ainsi d'une représentation de ses territoires qui fournissent l'aisance même de notre étude. Et enfin mis l'accent sur les aspects qui pourraient jouer un rôle dans la répartition des entreprises.

Notre cas pratique nous a permis d'élaboré une multitude de cas qui enveloppe la question effectuée sur une analyse des deux communes de Delkseur et Dakbou (respectivement ZAC de Delkseur et ZAC de Taharacht) dans la wilaya de Bejaia.

L'intérêt sous cité lors de notre enquête de terrains par guide d'entretien c'est d'analyser et mettre en valeur les aspects tels que les infrastructures de base à caractère économique : les réseaux routiers, le port, l'aéroport, mais les résultats obtenus nous ont permis de déduire que la répartition de l'industrie repose sur cinq facteurs déterminants : le territoire bien connu par le chef d'entreprise, la valeur historique, et enfin l'accès à un marché, la disponibilité de main d'œuvre, la disponibilité de matières premières, ainsi nous laissons une conclusion.

La démarche des industries concernant le lieu de localisation est purement stratégique ainsi nous pouvons ajouter deux facteurs déterminants : le choix des entreprises implantées dans les zones d'activité. Il s'agit du territoire bien connu par le chef d'entreprise et la valeur historique (appartenance à ce territoire) les entrepreneurs trouvent moins d'obstacles à l'implantation sur leur propre terrain généralement proche de leur lieu de résidence ainsi ils choisissent là où il y a la disponibilité des infrastructures de transport : réseaux routiers, les zones aménagées qui sont situées près des axes de transport (routes nationales),

Toutefois un certain nombre d'aspect sont encore loin d'être satisfaits, tels qu'une solidarité active entre les entreprises, au-delà des relations marchandes, et l'existence de relations entre les entreprises, au-delà des relations étroites avec les acteurs publics (collectivités locales, entreprises publiques,)

Malgré la modestie de notre travail nous espérons avoir pu apporter des éclaircissements concernant les facteurs déterminants la l'localisation des industries dans les deux commune d'akbou et d'elkseur et aussi stimulé l'idée de l'importance du sujet étudier et suscité de nouvelles recherche future.



BIBLIOGRAPHIE



Bibliographie

1. **HENRI, M de Boislandelle** ; « Dictionnaire de gestion. Vocabulaire, concepts et outils » collection technique de gestion Edi.Economica 1998.
2. **MEHDI.F** ; « Aménagement du territoire et localisation industrielle » Mémoire de fin de cycle 2013/2014.
3. **BAVOUX (J.J)** « Introduction a l'analyse spatiale », Ed EUROPE MEDIA DUPLICATION, Paris, 2005
4. **LASSOUANE.Y, YAZID.S** « *Les déterminants stratégiques de la localisation des banques dans la wilaya de Bejaia* » Mémoire de fin de cycle 2012 / 2013.
5. **VOLPOËT (P)** « Introduction a l'analyse spatiale », Ed EUROPE MEDIA DUPLICATION, Paris, 2005
6. **BOUVARD.A, MILLION.F, HOMOCIANU.M, TOILIER.F, ZUCARELL.P** « La localisation des activités économiques au sein de l'Aire Urbaine de Lyon » *Rapport intermédiaire n°6 du projet Simbad Simuler les Mobilités pour une Agglomération Durable Décembre 2008*
7. **BELHEDI, A** : « Les modèles de localisation des activités économiques », 2010.p.19..
8. **NOUREDDINE.A** ; Thèse de doctorat :« La localisation et l'attractivité territoriale des investissements directs étrangers : essai de modélisation économétrique » 26 Mars 2010.
9. **PERREUR J.** (2003).
10. **WEBER,** (1909, p.121)
11. « Diagnostic et analyses de la localisation des activités et de ses déterminants » Troisième partie.
12. **Merenne-Schoumaker,** 1991
13. **MOATL.P PERRAUD.A, POUQUET.L** « Les déterminants territoriaux de la création d'entreprises et autres articles d'étude et de recherche », Centre de recherche CRÉDOC, CAHIER DE RECHERCHE N° 146 OCTOBRE 2000.
14. **KRUGMAN.P:** « Geography and Trad », MIT Press, Cambridge, 1992, p1
15. Cité par **DOCKES. P** : « l'espace dans la pensée économique : XVI au XVIIIème siècle ». Edition Flammarion, Paris, 1996. p.132

16. **Ingallina Patrizia** Université des sciences et technologies de lille 1 Laboratoire : CRETEIL, Paris 12 et TVES, Lille 1 in PDF «L'attractivité des territoires : regards croisés », 2007, P.10.
17. **DAMBROM.P**, 2004, Patrimoine industriel et développement local, Edition,jean delaville.
18. **BAUD.P, Bourgeat S., et Bras C.**, 2003, *Dictionnaire de géographie*, Hatier, Collection initial, p 137-138.
19. **Di Méo G.**, 2000, « Que voulons-nous dire quand nous parlons d'espace ? », in Lévy J., et Lussault M., (sous la direction de), *Logiques de l'espace, esprit des lieux géographies à Cerisy*, Paris, Edition Belin, pp. 37-48.
20. **Gilly J.-P. et Perrat J.** (2003), op cité.
21. **HAMOUR.S**, mémoire en vue d'obtention d'un diplôme Master « Essai d'analyse des déterminants de choix de localisation des entreprises : cas de la zone d'activité TAHARACHT Akbou » 2012/2013.
22. **Ernest et Young** : « Le baromètre de l'attractivité européennes », 2004
23. **Matthieu Crozet et Thierry Mayer**, 2009, la nouvelle économie géographique.FOURCADE. 1994, "*Localisation versus globalisation : les stratégies résilientes des petites entreprises*".
24. **Colbert et Coté** 1990.
25. **TRAKI.D** « Essai d'analyse de la contribution des facteurs d'attractivité » à la création des entreprises ». Cas de la wilaya de Bejaia Mémoire de Magister : science de gestion Université A.Mira de Bejaia 2001.
26. Conseil économique et sociaux régionaux de l'Atlantique, avis interrégional sur la prospective des facteurs d'activité des régions atlantiques. 2001. In Traki, op. Cité.p.41
27. **BENDJGUELEL.F**, « Essai d'analyse des déterminants de localisation des entreprises dans la wilaya de Bejaia », Mémoire Mgestère, université A.Mira. 2007.
28. **KOURAICHE.N** « le modèle de localisation industrielle en Algérie : Cas de la région d'Ech-Chellif ». Mémoire de magistère, université de Tizi-Ouzou. 1995. P36.
29. **DPSB/MONOGRAPHIE DE LA WILAYA DE BEJAIA** 2010.EDITION 2011
30. **(ANIREF)** Agence Nationale d'Intermédiation et de Régulation Foncière
31. **INVEST IN ALGERIA « ANDI »**, Wilaya de BEJAIA.

32. DPAT, Annuaire Statique de la wilaya de Bejaia, 2010.

33. [www.carte des communes de Bejaia .dz](http://www.carte-des-communes-de-Bejaia.dz). Consulté le : 13/05/2015



Annexes



Université Abderrahmane Mira de Bejaia
Faculté des sciences économiques, sciences de gestion et sciences commerciales
Département sciences économiques
Diplôme préparé : Master II
Option : économie appliquée et ingénierie financière
Guide d'entretien
Sous le thème :

« Essai d'analyse des déterminants de la localisation des entreprises dans la wilaya de Bejaia cas des des communes : El kseur et Akbou »

Bonjour, nous sommes des étudiants à l'université de Bejaia. On fait une recherche sur le Comportement des entreprises dans leur choix du lieu d'implantation. Je vous prie de nous répondre à quelques questions.

Réalisé par :
BARKOU Tifane
ALEM Aberrahmen

I) IDENTIFICATION:

- Nom de l'entreprise.....
- Date D'implantation.....
- Statut Juridique.....
- Capital Social

Questionnaire destiné aux chefs d'entreprises

1-Nom de l'entreprise ?

.....

2-Quelle-est la date de votre création ?

.....

3-Quel est la forme juridique de votre entreprises ?

- SARL
- SPA
- EURL
- SNC
- Autre (précisez)

4-Dans qu'elle secteur se situe votre activité ?

- Industrie agro-alimentaire.
- Industrie textile et habillement
- Industrie cuire et chaussure
- Industrie électrique et électronique
- Industrie mécanique et métallurgique
- Industrie chimique
- Industrie de matériaux de construction
- Autre (précisez)

5- Le secteur de votre activité est confronter a :

- Une forte concurrence
- Une faible concurrence

6-le facteur territoire était il parmi les facteur que vous avez considéré l'hors de votre implantation. ?

- ✓ Oui
- ✓ Non

Si oui quel est l'importance de ce dernier

.....

.....

.....

7-Parmi les infrastructures de base quelle sont celles auxquelles vous aviez fais référence?

- ✓ Le réseau routier, les chemin de fers, etc.
- ✓ Aéroport, port
- ✓ Les institutions financières
- ✓ Les administrations locales, publiques et privé

8-avez -vous remarqué des mutations causes par votre implantation ?

- ✓ Oui
- ✓ Non

Si oui lesquels ?

.....

.....

9-Quels sont les autres facteurs que vous avez pris en considération ?

- ✓ La main d'œuvres
- ✓ Le marché
- ✓ Territoires natal, d'origine
- ✓ Disponibilités des ressources/ou matières premières

.....MERCI POUR VOTRE COLLABORATION.....

Liste des tableaux

Tableau I.1 : Les économie/ déséconomie d'agglomérations.

Tableau IV.1 : Pluviométrie.

Tableau IV.2 : Répartition de la population par communes et sexe.

Tableau IV.3 : Répartition de la population par dispersion.

Tableau IV.4 : Densité de la population par communes.

Tableau IV.5 : Dairas, communes, superficies et population.

Tableau IV.6 : Répartition de la population de la wilaya par groupes d'âge et sexes.

Tableau IV.7 : Population active occupée par grands secteurs

Tableau IV.8 : Répartition de nombre d'emplois déclarés.

Tableau IV.9 : Répartition sectorielle des principales unités de production et de l'emploi.

Tableau IV.10 : Répartition géographique des principales entreprises du secteur des PME /PMI (privé) et public en 2008.

Tableau IV.11 : Répartition des principales branches par les trois zones les plus actives.

Tableau IV.12 : Principales production.

Tableau IV.13 : Répartition général des terres.

Tableau IV.14 : Foncier industriel

Tableau IV.15 : Zones d'activités

Tableau IV.16 : Information sur l'enquête de terrain.

Tableau IV.17 : Information concernant les entreprises enquêtées au niveau de la commune d'Akbou.

Tableau IV.18 : Information concernant les entreprises enquêtées au niveau de la commune d'El kseur.

Liste des graphiques Carte et figures

Graphiques

Graphique I.1: Coûts de transports et construction de la rente foncière de localisation.

Graphique I.2 : Localisation de trois produits dans le cadre de la rente de Von Thünen.

Graphique I.3 : Répartition des cultures en fonction de la rente et de la distance au centre.

Graphique IV.1 : Répartition de la population par dispersion.

Graphique IV.2 : la part de la population urbaine de la Wilaya de Bejaia.

Graphique IV.3 : Présentation la pyramide des âges.

Graphique IV.4 : Répartition de la population par secteur d'activité.

Graphique IV.5 : importance du facteur territoire dans le choix d'implantation des entreprises industrielles.

Graphique IV.6 : Les different facteur de localisation des entreprises industrielles.

Figure

Figure I.1 : le modèle triangulaire de Weber

Cartes

Carte IV.1 : La ZAC de TAHARACHT.

Carte IV.2 : La ZAC D'EL KSEUR.

Carte IV.3 : la représentation cartographique des deux communes, AKBOU et EL KSEUR

Liste des abréviations

- BADR : Banque de l'Agriculture et du Développement Rural
- BDL : Banque de Développement Local.
- CNEP : Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance
- CPA : Crédit Populaire Algérien
- HA: Hectare
- PME : Petite et Moyenne Entreprise
- PMI : Petite et Moyenne Industrie
- Q RGPH : Recensement Générale de la Population et de l'Habitat
- SPA : Société Par Actions
- RN : Route National.
- Qx : Quintaux
- SNAT : Schéma National d'Aménagement du Territoire.

Introduction générale	1
------------------------------------	---

CHAPITRE I : l'analyse théorique de la localisation des activités économiques

Section 1 : Vue sur la théorie de localisation spatiale	3
I.1.1 Notion de localisation	3
I.1.2 L'analyse spatiale	3
Section 2 : Le fondement théorique de l'économie spatiale	4
I.2.1 La théorie de localisation agricole de Von Thünen.....	4
I.2.1.1 Distances, coûts de transports et constitution de la rente.....	6
I.2.1.2 Equilibre de l'utilisation du sol sur un espace concentrique	6
I.2.2 La théorie de localisation des industries de weber	9
I.2.3 L'approche de la nouvelle économie géographique.....	11

CHAPITRE II : Territoire et localisation des entreprises

II.1 Introduction	16
Section 01 : L'attractivité des territoires : facteurs et mesures	16
II.1.1 Définition de l'attractivité.....	17
II.1.2 Le territoire	17
II.1.3 La compétitivité.....	18
II.1.4 Les facteurs de l'attractivité des territoires	19
II.1.5 La mesure de l'attractivité des territoires	20
II.1.5.1 Les indicateurs généraux.....	21
II.1.5.2 les indicateurs de forum économique mondial (FEM).....	22
II.1.5.3 Les indicateurs de L'IMD.....	23
II.1.5.4 Autres indicateurs.....	23
II.1.6 Les politiques publiques pour renforcer l'attractivité des territoires	23
II.1.6.1 Les politiques indirectes	24
II.1.6.2 Les politiques directes.....	25
Section 02 : Relation entre une entreprise et son territoire	26
II.2.1 La relation de point de vue de l'entreprise.....	26
II.2.2 La relation de point de vue du territoire	27
II.2.3 La relation de point de vue de l'attraction « entreprise, territoire »	27
Section 03 : Les modes de localisation des entreprises	28

II.3.1 Le district industriel.....	28
II.3.2 Le système productif localisé (SPL)	28
II.3.3 Le cluster	29
II.4 Conclusion.....	30

CHAPITRE III : Les déterminants de l’implantation des entreprises

III.1 Introduction	31
--------------------------	----

Section 01 : Les facteurs de localisation

III.1.1 Les facteurs de production.....	31
III.1.2 Les coûts des transports et communications	32
III.1.3 L’accès aux marchés	33
III.1.4 Les facteurs d’infrastructures	34
III.1.5 La disponibilité et le prix du terrain	34
III.1.6 les facteurs d’organisation.....	36
III.1.7 La qualité de vie	36
III.1.8 Les milieux d’accueil et d’accompagnement	36
III.1.9 L’intervention des pouvoirs publics	37
III.1.10 Les services.....	39
III.1.11 La qualité de l’environnement.....	39
III.1.12 Les nouvelles technologies de l’information et de communication	40
III.1.13 La stabilité politique et macroéconomique.....	40
III.1.14 Le facteur relationnel.....	40
III.1.15 Les facteurs informels	40

Section 02 : Autres déterminants des investissements directs étrangers

III.2.1 Les principaux déterminants des IDE.....	41
III.3 Conclusion	42

CHAPITRE IV: L’étude des déterminants de l’implantation des entreprises dans la wilaya de Bejaïa

Section 01 : caractéristiques de l’espace de la wilaya de Bejaia

IV.1.1 Caractéristique géographique.....	43
IV.1.2 Climatologie.....	44
IV.1.3 Population et emploi.....	45
IV.1.3.1 Population.....	45
IV.1.3.2.Emplois	55
IV.1.4 Structure économique.....	57

IV.1.4.1 L'activité économique de la région	57
IV.1.4.2 La configuration spatiale de l'activité industrielle	58
IV.1.4.3 Le déploiement spatial de l'industrie dans les principales agglomérations	59
IV.1.5 Le positionnement économique de Bejaïa.....	60
IV.1.5.1 Agricultures	60
IV.1.5.2 Foncier industriel	64

Section 02 : Présentation et analyse des résultats

IV.2.1.Présentation de la commune d'akbou	65
IV.2.1.1 Présentation de la Zone d'activité TAHARAHCHT	65
IV.2.2 Présentation de la commune d'el kseur.....	66
IV.2.3 Présentation de l'enquête de terrains et les résultats obtenus	67
IV.2.3.1 Le Questionnaire	67
IV.2.3.2 Le déroulement de l'enquête.....	68
IV.2.3.3 Résultats de l'enquête et analyse de données.....	69
IV.3 Conclusion.....	76

Conclusion générale

Bibliographie.....	78
--------------------	----

Liste des tableaux

Liste des graphes, cartes et figures

RESUME

L'attractivité des territoires est un enjeu majeur de politique économique. Cette étude réalisée dans le cadre de master EAIF(économie appliquée et ingénierie financière) essaie d'évaluer l'importance de différents facteurs dans la détermination du choix d'un territoire accommodant pour l'implantation d'une entreprise, en terme plus explicite un lieu ou ce localise un bassin d'activité humain optimisé par des relation socioculturelles doté de ressource naturelle permettant d'enrichirent ceux qui l'occupent ;nous avons songé , d'abord a une analyse théorique, en rappelons les plus ancienne théories(Von Thünen, Alfred Weber, la nouvelle économie géographique)ensuite une synthèse sur les facteur de localisation industrielle, en fin nous avons procéder par enquête a fin de déterminer les facteurs incitant a la localisation de quelque entreprises choisies aléatoirement, dans les deux zone d'activité ; a savoir, (elkseur et akbou) dans la wilaya de Bejaia, il ressort que l'appartenance au territoire ainsi que les réseaux de transports sont les facteurs les plus pertinents.